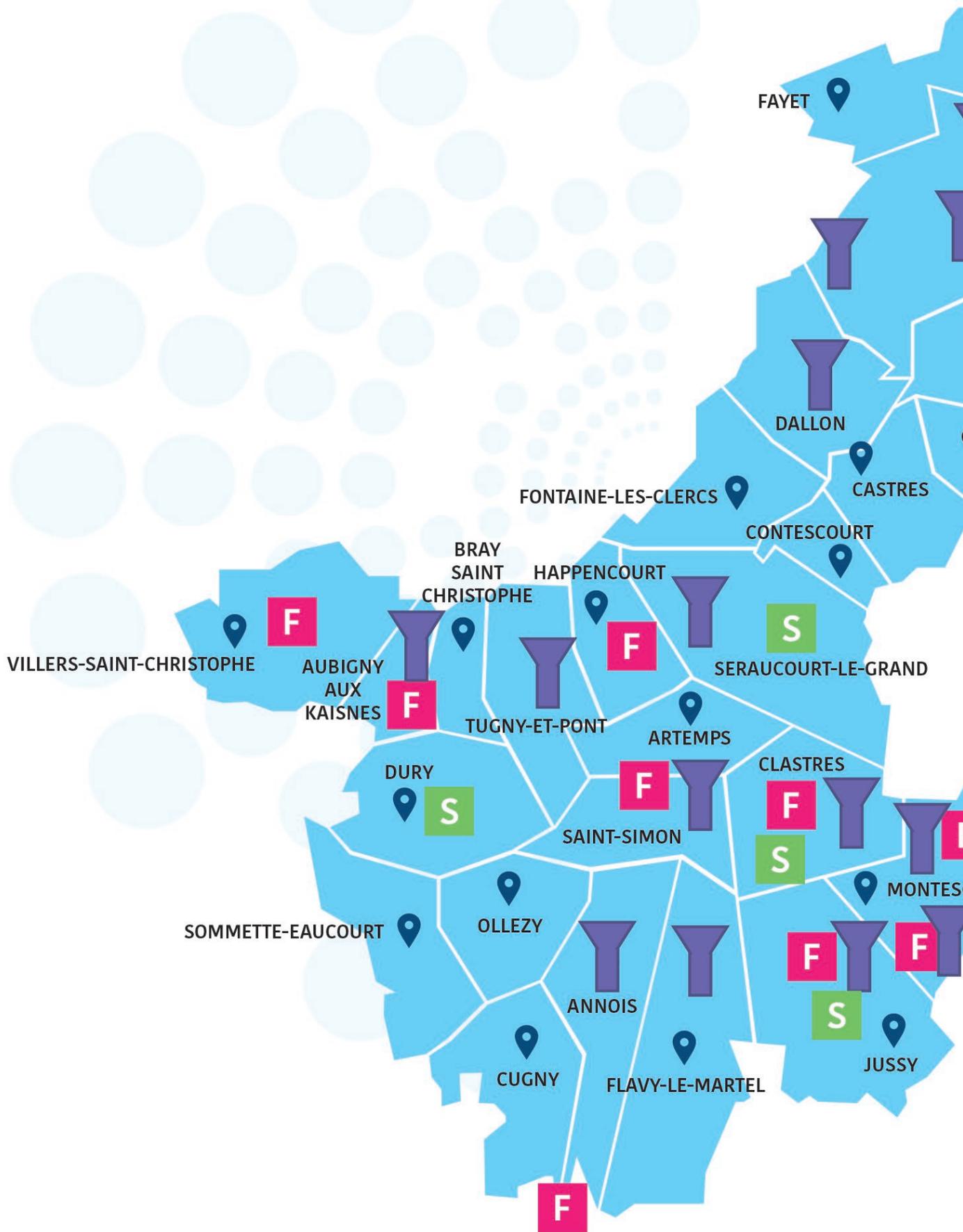


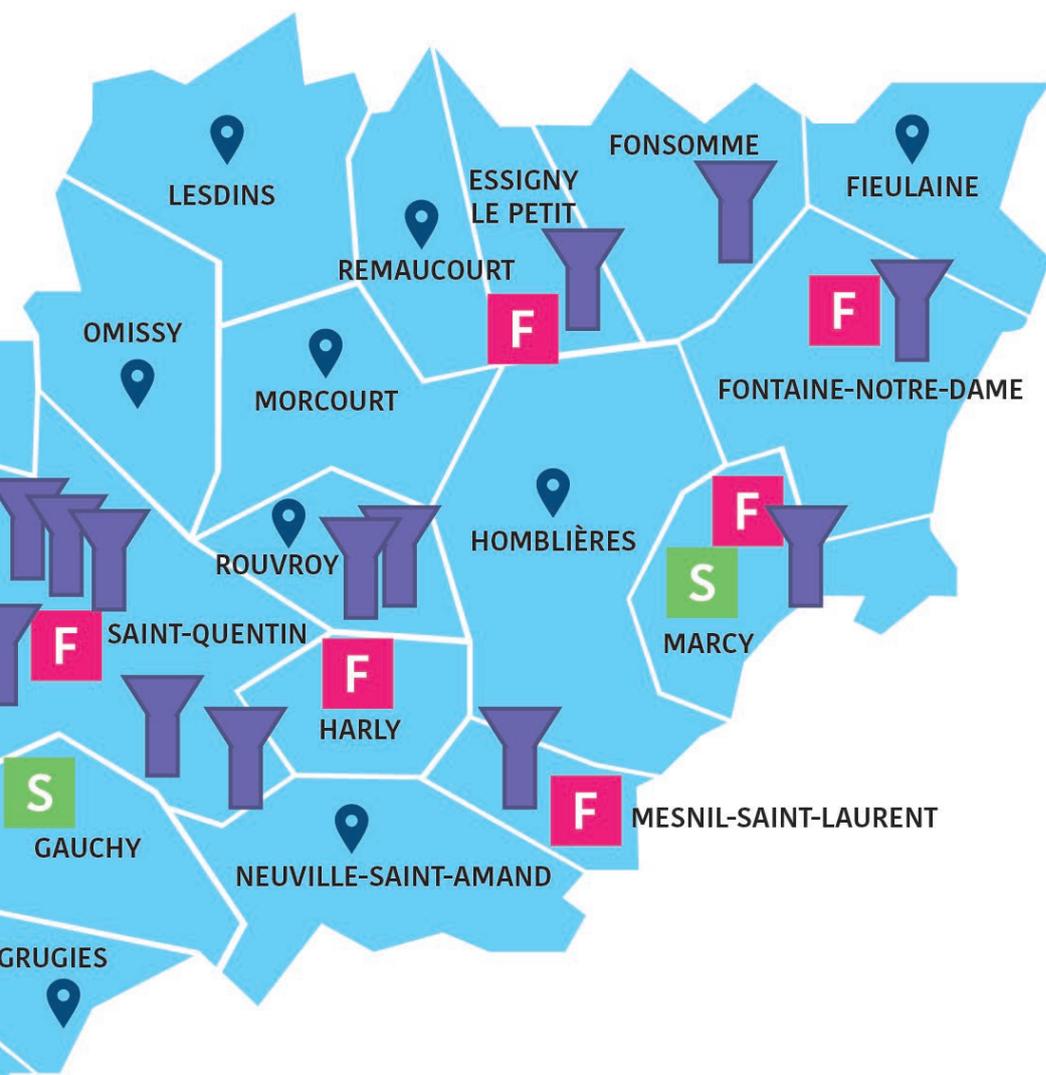
# RAPPORT 2022

sur le prix et la qualité  
du service



Services publics de l'eau  
et de l'assainissement





**LÉGENDE :**

-  Stockage
-  Captage/Forage
-  STEP



# ÉDITO



## Assurer la mission de service public

La Direction du Cycle de l'Eau de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinoise pilote la politique publique de l'eau pour les 39 communes du territoire.

Cette politique portée de façon intégrée articule les différentes composantes du cycle de l'eau : production et distribution d'eau destinée à la consommation humaine, assainissement collectif et non collectif des eaux usées mais également la gestion des eaux pluviales urbaines.

Cette mission de service public a été menée tout au long de l'année 2022 par les équipes de la direction en s'adaptant à de nouvelles organisations du travail et à des contraintes liées à la crise que nous connaissons (inflation et difficultés d'approvisionnement). Nous remercions les équipes investies qui ont su faire preuve de beaucoup d'ingéniosité et de réactivité afin de maintenir une haute qualité de service aux usagers.

Les orientations de 2022 et des années futures retenues tant en exploitation qu'en investissement s'inscrivent pleinement dans la demande de protection de la ressource en eau et d'accompagnement de la transition écologique du territoire.

Garantir l'approvisionnement en eau en quantité et en qualité, protéger le milieu naturel par l'assainissement des eaux usées sont pour nous des grandes priorités.

Nous souhaitons, **en associant tous les agents de la Direction du Cycle de l'Eau**, une bonne lecture de ce rapport d'activités 2022.

Jérôme Leclercq

Frédérique Macarez

# LES TEMPS FORTS DE 2022



## L'engagement collectif des services de la Direction du Cycle de l'Eau

**Mise en place** d'un relevé patrimonial des installations d'eau et d'assainissement.

**Fin des travaux** de sécurisation de l'alimentation en eau potable avec le passage sous le canal de la Somme au Quai Gayant.

**Opération de nettoyage** du pare cailloux du poste A en régie.

### TRIMESTRE 1

**Arrivée** d'une nouvelle direction.

### TRIMESTRE 2

**Mise en place** des horaires continus.

## SOMMAIRE

- P2 La cartographie des installations
- P6 Les temps forts de 2022
- P8 La Direction du Cycle de l'Eau : anticiper et s'adapter au changement
- P10 Optimiser les prélèvements de la ressource
- P12 La performance
- P13 Agir pour la qualité de l'eau
- P14 La recherche préventive : source d'économie des prélèvements d'eau
- P15 Les chiffres clés des interventions de la régie eau
- P16 Maîtriser les rejets pour mieux protéger l'environnement
- P18 Indicateurs réglementaires
- P20 Assainissement non collectif
- P21 Les chiffres clés des interventions des régies du service d'assainissement
- P22 À l'écoute des usagers
- P24 Investir pour préparer l'avenir
- P28 Des professionnels performants
- P30 Financement des investissements
- P33 Annexes
- P34 Annexes factures
- P66 Annexes fiches communes

**Renouvellement** de 3 vannes de sectionnement de l'avenue Chocquart par les régies de la Communauté d'Agglomération.

**Mise en place** du programme de renouvellement des compteurs d'eau potable.

**Reprise des travaux** de création de branchements d'assainissement en régie.

**Préparation de la reprise** en régie de la relève des compteurs.

### TRIMESTRE 3

**Création d'une cellule** opérations d'investissement et de travaux neufs.

### TRIMESTRE 4

**Déménagement avec regroupement** des équipes de la Direction du Cycle de l'Eau au 1er étage du CTA (Centre Technique d'Agglomération).

# LA DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU : ANTICIPER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT



Satisfaire  
l'utilisateur par  
un service fiable  
et de qualité  
reposant sur des  
réseaux d'eau et  
d'assainissement  
en bon état

La Direction du Cycle de l'Eau souhaite mettre en place une politique publique de l'eau avec comme ambitions majeures : l'amélioration du service de proximité rendu aux usagers, la recherche de la performance (en optimisant les moyens humains et matériels), tout en maintenant l'équilibre des budgets.

## SATISFAIRE L'USAGER

Avec le service gestion des abonnés et les services administratifs support des régies, la Direction du Cycle de l'Eau est en capacité de répondre aux demandes et besoins des usagers : prise de rdv pour changement de compteurs, interventions rapides sur fuites, vidange de boîtes de branchement pleines (réseau public bouché).

La mise en place des horaires continus permet d'offrir ces services sur des plages plus larges.

La Direction du Cycle de l'Eau communique également sur ses interventions et travaux lors des réunions publiques et tend à faire découvrir ses métiers (forum citoyen, salon des TP) mais aussi grâce aux réseaux sociaux.

# DÉLIVRER UN SERVICE FIABLE ET DE QUALITÉ

L'objectif de la Direction du Cycle de l'Eau est de développer toutes les actions ou techniques qui concourent à la mise en œuvre d'un service innovant et performant, garantissant l'alimentation en eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées tout en assurant une continuité et une sûreté de fonctionnement.

**Ces actions passent par une bonne connaissance des ouvrages, un diagnostic de leur état mais aussi de leurs modalités de fonctionnement et de communication.** En outre la crise, que nous connaissons avec son impact sur les prix et les délais de livraison a obligé les équipes de la Direction du Cycle de l'Eau à repenser certaines de leurs interventions (mutualisation des compétences humaines et des moyens des régies), techniques nouvelles et natures des matériaux utilisés mais aussi leurs organisations quotidiennes afin de gagner en réactivité et répondre aux obligations réglementaires (programme de renouvellement des compteurs).

## OPTIMISER L'EXPLOITATION DU PATRIMOINE : OUVRAGES ET RÉSEAU

Assurer un service de l'eau et de l'assainissement nécessite l'exploitation et l'entretien du réseau au meilleur coût. La Direction du Cycle de l'Eau s'est fixée pour objectif en 2022 de mener une politique transverse entre exploitation et investissement : les deux ne pouvant être réfléchis qu'ensemble. La création de la cellule d'opérations en investissement et de travaux neufs permet maintenant de développer cette politique à l'échelle du territoire : de la conception au suivi de la réalisation.

Bien penser  
les projets pour  
les intégrer aux  
différents  
enjeux

**La Direction du Cycle de l'Eau maintiendra cette politique au regard des enjeux climatiques et économiques : préservation de la ressource, protection du milieu naturel, gestion à la source des eaux pluviales avec une politique patrimoniale adaptée au territoire.**



# OPTIMISER LES PRÉLÈVEMENTS DE LA RESSOURCE

69,4 % de l'eau provient du captage de Tour Y Val à Saint-Quentin

## PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES CAPTAGES

L'eau destinée à la production d'eau potable pour les 36 communes sous compétence de la Direction du Cycle de l'Eau, provient à 100 % de ressources souterraines.

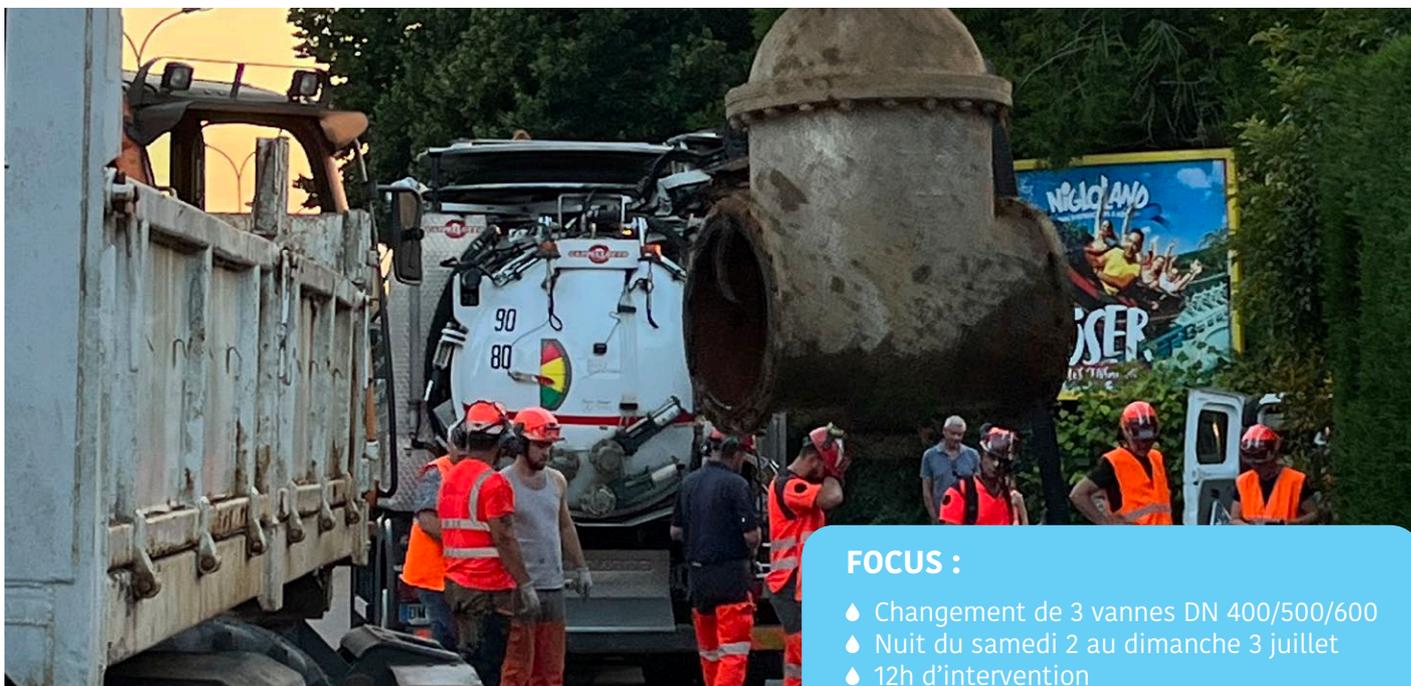
## VOLUMES D'EAU PRÉLEVÉS

Du point de prélèvement jusqu'au robinet de l'abonné, la Direction du Cycle de l'Eau gère les trois grandes étapes : le captage, la potabilisation et la distribution d'une eau potable conforme aux normes de qualité fixées pour protéger la santé humaine.

Localisation		2022 en m <sup>3</sup>
Forage d'Aubigny aux Kaisnes	Régie	16 673
Forage de Fieulaine / Fontaine Notre Dame	Régie	27 157
Forage de Clastres	Régie	34 998
Forage d'Essigny le Petit	Régie	4 184
Forage de Montescourt Cité	Régie	62 814
Forage de Montescourt Village	Régie	24 704
Forage de Marcy	Régie	8 621
Forage de Jussy	Régie	46 717
Forage de Mesnil Saint Laurent	Régie	25 877
Forage 1 d'Harly	Régie	912 127
Forage 2 d'Harly	Régie	193 408
Forage 1 Tour Y Val	Régie	1 284 214
Forage 2 Tour Y Val	Régie	1 621 608
Forage 4 Tour Y Val	Régie	174 153
Forage de Saint Simon	DSP	24 311
Forage d'Happencourt	DSP	174 126
Forage de Villers Saint Christophe	DSP	32 761

**L'entretien et la surveillance du fonctionnement des pompes et automates** utilisés pour la production d'eau potable, le traitement, la collecte des eaux usées et pluviales sont assurés par la régie électro-mécanique de la Communauté d'Agglomération.

La fin de l'année 2022 a été marquée par **le lancement d'un audit de l'ensemble des pompes et automates** dans le cadre de travaux préparatoires à la mise en place d'une supervision de ces différents appareils.



### FOCUS :

- ◆ Changement de 3 vannes DN 400/500/600
- ◆ Nuit du samedi 2 au dimanche 3 juillet
- ◆ 12h d'intervention
- ◆ 9 000 abonnés impactés
- ◆ 4 m de profondeur
- ◆ 200 boulons serrés à la force des bras
- ◆ 15 agents mobilisés

## VOLUMES D'EAU ACHETÉS À D'AUTRES SERVICES

Les Hameaux de Bellecourt et du Tronquoy à Remaucourt sont alimentés par le Syndicat des Eaux du Nord du canal de Saint-Quentin. Le Hameau de Malakoff à Sommette-Eaucourt est alimenté par la ville de Ham (80).

Localisation	2022 en m <sup>3</sup>
Hameau du Tronquoy	3 068
Hameau de Bellecourt	514
Hameau de Malakoff	1 030

**Volumes d'eau vendus à d'autres services.  
Le forage de Villers Saint Christophe alimente la commune de Douilly (80) = 13 749 m<sup>3</sup>.**

### Volumes d'eau mis en distribution par Unité de distribution

Mise en distribution par Unité de distribution	2022 en m <sup>3</sup>
UDI Marcy	8 621
UDI Fontaine Notre Dame / Fieulaine	27 157
UDI Clastres	34 998
UDI Essigny le Petit	4 184
UDI Aubigny aux Kaisnes	16 673
UDI Montescourt et Jussy	134 275
UDI Mesnil Saint Laurent	25 877
UDI Harly (alimentant une partie de Saint Quentin, Gauchy, Grugies, Homblières, Neuville Saint Amand)	1 079 974
UDI Tour Y Val (alimentant une partie de Saint Quentin, Rouvroy, Morcourt, Omissy, Lesdins, Remaucourt, Fonsommes, Essigny le Petit, Fayet)	3 108 921
UDI Happencourt (alimentant Castres, Contescourt, Sommette Eaucourt, Ollezy, Dury, Bray Saint Christophe, Tugny et Pont, Artemps, Happencourt, Sereaucourt le Grand, Dallon, Fontaine les Clercs)	160 984
UDI Villers Saint Christophe	19 012
UDI Saint Simon	24 311

# LA PERFORMANCE

85,1 % de  
rendement  
de réseau

3,9  
m<sup>3</sup>/jour/km  
ILP\*

Avec plus de 518 km de canalisations et environ 32 000 branchements sur le réseau, le rendement du réseau atteint les 85,1 %, ceci témoigne d'un bon niveau de performance (moyenne nationale à 81,5% en 2021) .

Unité de distribution	2022 en m <sup>3</sup>	Volume facturé	Volume autorisé	Rdt 2022
UDI Marcy	8 621	6 252	7 009	81,3 %
UDI Fontaine Notre Dame / Fieulaine	27 157	24 761	25 787	95,0 %
UDI Clastres	34 998	28 176	29 432	84,1 %
UDI Essigny le Petit	4 184	3 798	3 978	95,1 %
UDI Aubigny aux Kaisnes	16 673	16 561	16 630	99,7 %
UDI Montescourt et Jussy	134 275	109 593	116 250	86,6 %
UDI Mesnil Saint Laurent	25 877	19 607	23 809	92,0 %
UDI Harly (alimentant une partie de Saint Quentin, Gauchy, Grugies, Homblières, Neuville Saint Amand)	1 079 974	914 563	958 378	89,0 %
UDI Tour Y Val (alimentant une partie de Saint Quentin, Rouvroy, Morcourt, Omissy, Lesdins, Remaucourt, Fonsommes, Essigny le Petit, Fayet)	3 108 921	2 437 110	2 614 088	84,1 %
UDI Saint Simon	24 311	22 590	23 581	97,0 %
UDI Villers Saint Christophe	19 012	17 395	17 395	95,1 %
UDI Happencourt (alimentant Castres, Contescourt, Sommette Eaucourt, Ollezy, Dury, Bray Saint Christophe, Tugny et Pont, Artemps, Happencourt, Sereaucourt le Grand, Dallon, Fontaine les Clercs)	160 984	114 400	114 400	73,4 %

Si le taux de rendement 2022 est similaire à celui de 2021, il a évolué dans plusieurs communes :

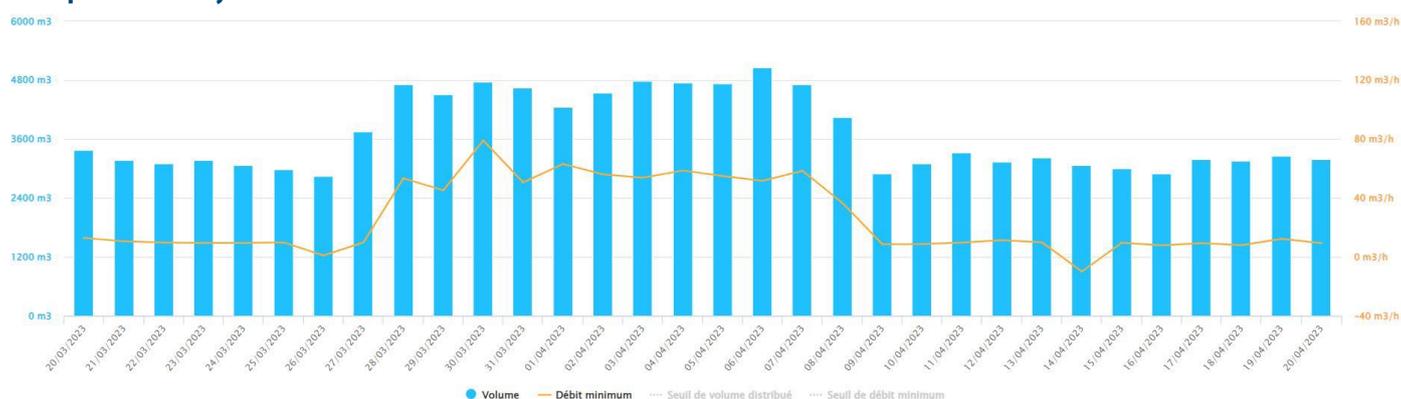
- Nette progression sur les communes de Marcy, Fontaine Notre Dame, Clastres et Fieulaine, en liaison avec l'intensification des recherches de fuite et la réactivité des réparations.
- Communes de Montescourt-Lizerolles et Jussy : le rendement est en baisse suite à des casses de réseau mais reste supérieur à l'objectif fixé par décret. Un programme de travaux de renouvellement de conduites est mené depuis cette année jusqu'en 2023.

**\*ILP Indice linéaire de perte :**  
volume perdu par jour par kilomètre (m<sup>3</sup>/jour/km)

**Rendement de réseau de distribution :**  
=  $\frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ exportés}}{V \text{ produit} + V \text{ importés}}$

**Rendement primaire du réseau :**  
=  $\frac{V \text{ comptabilisés}}{V \text{ mis en distribution}}$

Exemple de suivi journalier des volumes distribués :



# AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé

Distribuer une eau potable de qualité est une des missions essentielles de la Direction du Cycle de l'Eau. L'eau distribuée sur les communes de l'Agglomération du Saint-Quentinois est soumise au contrôle sanitaire fixé par le Code de la Santé Publique et réalisé par les services de l'Agence Régionale de Santé. Les résultats de ces analyses sont disponibles en mairie ou sur le site internet du ministère de la santé :



Un résumé de la qualité de l'eau distribuée en 2022 sur les différentes communes sera joint aux factures.

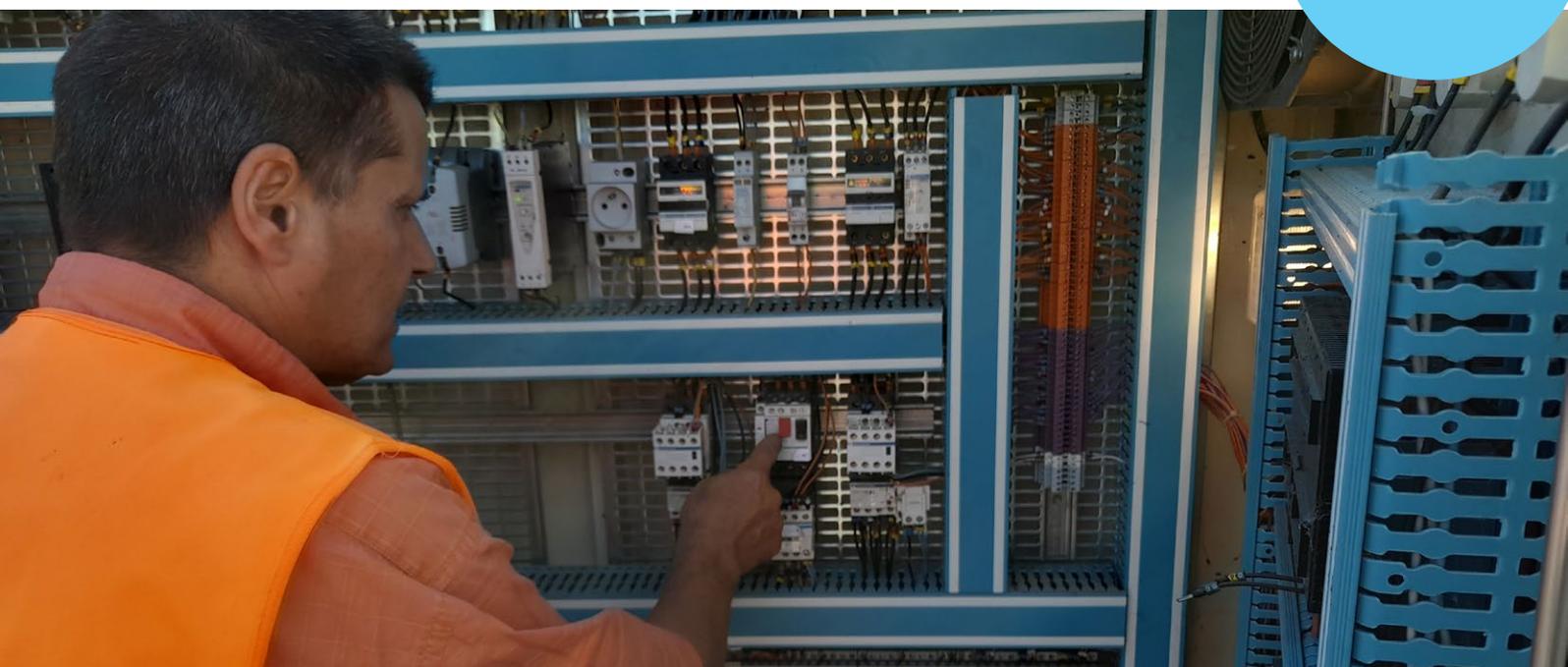
<u>Conformité bactériologique</u>	
<b>Conformité bactériologique</b>	<b>2022</b>
Nombre de prélèvements bactériologiques effectués	220
Nombre de non-conformités bactériologiques	0
Taux de conformité	100 %
<u>Conformité physico-chimique</u>	
<b>Conformité physico-chimique</b>	<b>2022</b>
Nombre de prélèvements physico-chimique effectués	282
Nombre de non-conformités physico-chimique	75
Taux de conformité	73,4 %



Les non-conformités identifiées lors des analyses physico-chimiques effectuées en 2022 concernent les molécules de la chloridazone Desphényl et de la chloridazone méthyl desphényl).

Avec 73,4 % de conformité physico-chimique et 100 % de conformité bactériologique, l'eau distribuée sur les communes est qualifiée de consommable par l'ARS.

502 contrôles



# LA RECHERCHE PRÉVENTIVE : SOURCE D'ÉCONOMIE DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

La recherche de fuite préventive est effectuée sur l'ensemble du périmètre de la Régie, soit environ 900 km. Elle est gérée en fonction des données de la supervision et des évolutions mensuelles des volumes mis en distribution pour mieux cibler les secteurs fuyards.

Le réseau d'eau potable est également équipé de 340 prélocalisateurs à poste fixe ce qui permet de surveiller chaque nuit le réseau.

Un travail de sectorisation sera mené en 2023 pour avoir des linéaires de secteurs hydrauliques inférieurs à 20 km.

900 km  
de réseau  
inspectés

83 % des fuites  
interviennent  
sur des  
branchements

## RÉPARATIONS SUR LE RÉSEAU, LES BRANCHEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS

- 55 % des fuites ont été localisées sur la ville de Saint-Quentin.
- 83 % des fuites identifiées sont identifiées sur des branchements
- En 2022, 324 fuites sur branchements ont été réparées et 68 fuites sur canalisations d'eau potable.

	CASQ/régie	Ex Syndicat Adduction d'Eau et d'Assainissement Vallée de la Somme	Villers Saint Christophe	Saint Simon
Mode de gestion	régie	Délégation de Service Public	Délégation de Service Public	Délégation de Service Public
Échéance	//	15/01/2027	30/06/2028	31/12/2028
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1er janvier	2,3 €/m <sup>3</sup>	1,8 €/m <sup>3</sup>	1,9 €/m <sup>3</sup>	2,92 €/m <sup>3</sup>
Conformité microbiologique de l'eau au robinet	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	73,40 %	88,90 %	66,70 %	100 %
Protection de la ressource en eau	38,20 %	80,00 %	80 %	50 %
Volumes non comptés	4,4 m <sup>3</sup> /km/j	2,4 m <sup>3</sup> /km/j	0,7 m <sup>3</sup> /km/j	0,6 m <sup>3</sup> /km/j
Pertes en réseau	4,2 m <sup>3</sup> /km/j	2,6 m <sup>3</sup> /km/j	0,7 m <sup>3</sup> /km/j	0,5 m <sup>3</sup> /km/j
Renouvellement des réseaux d'eau potable	1,17 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Linéaire de réseau hors branchement	423 km	49 km	6,41 km	7,69 km
Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	65 pts	30 pts	105 pts	84 pts
Nombre d'habitants desservis	76 792	2 876	447	651
Nombre d'abonnés	30 440	1 238	208	278
Ratio habitants/abonnés	2,52 hab/ab	2,32 hab/ab	2,15 hab/ab	2,34 hab/ab
Fréquence des interruptions de service non programmées	1,38 nb/1000 hab	8,89 nb/1000 hab	9,62 nb/1000 hab	0 nb/1000 hab
Nombre d'interruptions de service non programmées	42	11	2	0
Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	95 %	100 %	100 %	100 %
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	3 jours	2 jours	2 jours	1 jour
Taux de réclamations	0,03 nb/1000 hab	0,81 nb/1000 hab	9,62 nb/1000 hab	0 nb/1000 hab

- **Protection de la ressource** : Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.
- **Volume non comptés ou couramment appelé ILVNC** : volumes non comptés par jour et par kilomètre de réseau.

# LES CHIFFRES CLÉS DES INTERVENTIONS DE LA RÉGIE EAU

## Télésurveillance

avec paramétrage alarme  
des chlorations

**392**  
fuites  
réparées

**94**  
branchements  
créés



Type de réseau  
**Intermédiaire  
acceptable**

( ILC\* = 24,6 m<sup>3</sup>/jour/km)

**2 797**  
changements  
de compteurs

Indice de réparation  
branchement  
**11 fuites/1000  
bchts\***

Indice de réparation  
canalisation  
**0,16 fuite  
/km\***



**85,1%**  
de rendement  
de réseau

**4,2**  
m<sup>3</sup>/jour/km  
ILP



\* **Indice Linéaire de consommation (ILC)** :  
indique le ratio de volume consommé par jour et  
par kilomètre, ce qui permet de définir le type de  
réseau (rural ILC<10 ; Intermédiaire 10<ILC<30 ;  
Urbain ILC > 30)

\* **Ratio national** : 5 fuites /  
1 000 branchements / 0,5 fuite / km de réseau

# MAÎTRISER LES REJETS POUR MIEUX PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

L'Agglomération du Saint-Quentinois exerce sa compétence sur 7 systèmes d'assainissement composés de 165 ouvrages (postes de refoulement, déversoirs, reprises de temps secs, compteurs, vannes, ...), de 540 km de réseau d'eaux usées et 250 km de réseau d'eaux pluviales.

L'année 2022 a permis de déterminer plusieurs enjeux qui encadreront les activités et les projets du service :

- Préservation des masses d'eaux superficielles et souterraines avec la recherche du bon état chimique et écologique en diminuant les rejets en temps de pluie ;
- Protection de la ressource en contrôlant l'étanchéité des réseaux au droit des périmètres de protection des captages ;
- Prise en compte des risques du territoire par le Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain (affaissement) et le Plan de Prévention du Risque Inondation (inondation et coulée de boues) ;
- Réduction des émissions de CO2 et des substances dangereuses dans l'eau ;
- Elaboration d'une stratégie patrimoniale complémentaire sur les réseaux visitables et non visitables.

L'intégration de cette stratégie au sein de l'Agglomération permettra en outre de répondre aux objectifs transversaux (urbanisme, PCAET, énergie, ...) et de mettre à jour les principes de non-aggravation des phénomènes liés au ruissellement d'eaux pluviales (PLUi) dans un contexte de changement climatique.

## ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Les zonages permettent de définir les **zones géographiques** desservies par un réseau d'assainissement collectif et celles où l'assainissement est géré à la parcelle.

Les travaux réalisés pour la desserte de la rue de la Haut à Cugny et des rues Cimenterie Thelliers-Desjardins à Saint-Quentin s'inscrivent dans l'**exécution opérationnelle des zonages**. Les zonages d'assainissement de la majorité des communes ont été récupérés et les schémas directeurs d'assainissement n'ont pas conclu à leur modification.

**Leur numérisation s'achèvera en 2023.**

La mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement d'Aubigny-aux-Kaisnes met en évidence la faisabilité d'un raccordement au système de Dury. Les études se poursuivent afin de déterminer les éventuels aménagements nécessaires aux ouvrages d'assainissement.

## SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT (SDA)

Un Schéma Directeur d'Assainissement doit être réalisé **tous les 10 ans** pour un système d'assainissement. Il est composé d'une phase de reconnaissance des ouvrages et de collecte de données, d'une campagne de mesures et d'un programme d'actions permettant de corriger les désordres et les dysfonctionnements identifiés.

Les **conclusions des Schémas Directeurs d'assainissement** des autres systèmes ont été présentées aux élus et maires de l'Agglomération en 2023 et les actions seront programmées dans les prochaines années.



# SCHÉMAS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales a pour objectif de **caractériser l'impact des réseaux d'eaux pluviales des communes urbanisées sur les différents cours d'eau récepteurs.**

Dans le cadre de l'atteinte du bon état des masses d'eau, il est nécessaire de déterminer des aménagements permettant une gestion à la source des eaux pluviales. Cette gestion à la source par des fossés ou des noues présente l'avantage de diminuer les rejets au milieu récepteur et d'infiltrer les eaux vers la nappe phréatique, réduisant les pressions sur le milieu tout en soutenant les débits des cours d'eau en période d'étiage. Elle remplit également des objectifs transversaux de lutte contre les ilots de chaleur et de support de biodiversité.

Les prochaines années permettront d'**étudier la gestion des eaux pluviales à différentes échelles** (juridique, bassins versants topographiques et de collecte) pour proposer les actions adaptées au territoire de l'Agglomération.

## CONNAITRE ET PLANIFIER

Plusieurs actions ont été menées pour **améliorer la connaissance patrimoniale des ouvrages d'assainissement** :

- Visite de tous les ouvrages d'assainissement, y compris ceux en délégation, avec les agents de maîtrise en électromécanique et d'assainissement pour l'élaboration d'un programme d'actions : **450 actions** déterminées.
- Poursuite de la mise en place d'une base de données avec rendu cartographique (SIG), toujours en cours avec le levé et le traçage des communes périphériques de Saint-Quentin pour la prévision de travaux de renouvellement.

La réalisation des **450 actions** sera planifiée sur plusieurs années et servira de base à la définition d'un standard pour les postes de refoulement à partir des observations des agents des régies. Parmi les objectifs attachés, la diminution des interventions en service courant et en astreinte est attendue.

## SUIVRE ET PILOTER

En 2022, plusieurs indicateurs et outils de pilotage ont été mis à disposition des agents de maîtrise afin de pouvoir **valoriser leurs actions, suivre leurs missions et déterminer le niveau de service actuel.** Le pilotage permet une meilleure coordination entre régies et la poursuite d'objectifs inscrits dans la stratégie.



# INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

## COMPOSITION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

- ◆ **Gauchy** : Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-Saint-Laurent, Morcourt, Neuville-Saint-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin
- ◆ **Jussy** : Montescourt-Lizerolles, Jussy, Annois, Cugny et Flavy-le-Martel
- ◆ **Seraucourt-le-Grand** : Castres, Contescourt, Dallon, Fontaine-lès-Clercs, Happencourt, Seraucourt-le-Grand et Artemps
- ◆ **Dury** : Bray-St-Christophe, Tugny-et-Pont, Dury, Ollezy et Sommette-Eaucourt
- ◆ **Saint-Simon** (commune)
- ◆ **Marcy** (commune)
- ◆ **Clastres** (commune)

Les effluents de la commune de Gricourt sont traités par le système de **Gauchy**.

Les effluents du hameau de **Malakoff** et du hameau de **Maison rouge** sont respectivement traités par les systèmes de **Ham** et **Vermand**.

Les indicateurs réglementaires des systèmes sont les suivants :

ANNÉE 2022							
	Gauchy	Marcy	Clastres	Jussy	Saint-Simon	Seraucourt-le-Grand	Dury
<b>1 - Caractérisation technique</b>							
Mode de gestion	Mixte : collecte en régie et DSP VEOLIA pour la station de traitement	Régie	Régie	Régie avec prestation de service	Délégation de Service Public Veolia	Délégation de Service Public SAUR	Délégation de Service Public SAUR
Population	68 996	158	597	5 487	627	2 224	899
Population desservie	68 430	153	572	5 443	556	2 159	896
Nombre d'abonnés	28 261	79	263	2 430	240	1 303	
Convention et autorisation de déversement spéciales 2022	0	0	0	1	0	0	0
Nature du réseau	Séparatif avec 4 points de déversement	Séparatif	Séparatif	Séparatif avec 2 points de déversement	Séparatif	Séparatif	Séparatif
Linéaire de réseau d'eaux usées	398,5 km	2,6 km	4,4 km	65,7 km	5,839 km	32,9 km	29,8 km
Linéaire de réseau d'eaux pluviales	190 km	0,417 km	3,3 km	33,1 km	2,313 km	11,2 km	6,6 km

**ANNÉE 2022**

	<b>Gauchy</b>	<b>Marcy</b>	<b>Clastres</b>	<b>Jussy</b>	<b>Saint-Simon</b>	<b>Seraucourt-le-Grand</b>	<b>Dury</b>
<b>1 - Caractérisation technique</b>							
Capacité de la station d'épuration (Équivalent-Habitant)	136 250	270	530	9 900	717	2 160	1 000
Nature de la station d'épuration	Boues activées	Lagunage	Lagunage	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Paramètres traités	Pollution carbonnée, azotée et phosphorée	Pollution carbonnée	Pollution carbonnée	Pollution carbonnée, azotée et phosphorée	Pollution carbonnée	Pollution carbonnée et azotée	Pollution carbonnée et azotée
Pollution traitée 2022 en kg DBO5	3 547 kg/j 43 % de saturation	3,2 kg/j 20 % de saturation	16,9 kg/j 58 % de saturation	375 kg/j 69 % de saturation	18,4 kg/j 43 % de saturation	56,7 kg/j 44 % de saturation	36,6 kg/j 61 % de saturation
Volume traité 2022 en m <sup>3</sup>	4 275 023 m <sup>3</sup> traités 11 712 m <sup>3</sup> /j 41 % de saturation	6 224 m <sup>3</sup> traités 17 m <sup>3</sup> /j 42 % de saturation	21 432 m <sup>3</sup> traités 59 m <sup>3</sup> /j 72,5 % de saturation	210 503 m <sup>3</sup> traités 577 m <sup>3</sup> /j 56 % de saturation	24 823 m <sup>3</sup> traités 68 m <sup>3</sup> /j 70,8 % de saturation	69 235 m <sup>3</sup> traités 190 m <sup>3</sup> /j 59 % de saturation	42 168 m <sup>3</sup> traités 116 m <sup>3</sup> /j 70 % de saturation
Taux de déversement au milieu 2022	18 915 m <sup>3</sup> en 2022 0,44 % du volume traité	-	-	0	-	-	-
Boues évacuées 2022	18 000 TMS	-	-	104 TMS	6,2 TMS	18,8 TMS	3,5 TMS
Milieu récepteur	La Somme	Infiltration	Infiltration	La Clastroise	La Clastroise	La Somme	La Somme
Conformité 2022	Conforme	Non conforme, abattement non atteint en MES	Non conforme, abattement non atteint en MES	Non conforme, abattement non atteint en azote et en phosphore	Conforme	Conforme	Conforme

Pour les systèmes de **Marcy et Clastres**, un prélèvement a eu lieu en décembre, période peu propice aux performances épuratoires des lagunes. L'abattement des matières en suspension (MES) est insuffisant mais **les analyses réalisées en 2023 sont conformes**.

Pour le système de **Jussy**, le dépassement des valeurs limites en azote et en phosphore entraîne une non-conformité due à un défaut ponctuel d'exploitation. **Des échanges réguliers sont en cours pour stabiliser les rejets au 2nd semestre 2023**.

Un audit d'autosurveillance a eu lieu sur le système de **Seraucourt-le-Grand** et les actions correctives ont été réalisées : **le système est conforme**.

## ANNÉE 2022

	Gauchy	Marcy	Clastres	Jussy	Saint-Simon	Seraucourt le-Grand	Dury
<b>2 - Tarification de l'assainissement et recettes du service</b>							
Tarification en €/m <sup>3</sup> TTC*	2,56 €/m <sup>3</sup> TTC	2,56 €/m <sup>3</sup> TTC	1,52 €/m <sup>3</sup> TTC	2,56 €/m <sup>3</sup> TTC	3,3 €/m <sup>3</sup> TTC	3,48 €/m <sup>3</sup> TTC	
Nombre d'abonnés	28 261	79	263	2 430	240	1 303	
Volume d'eau facturé	3 360 150 m <sup>3</sup>	6 215 m <sup>3</sup>	28 459 m <sup>3</sup>	180 693 m <sup>3</sup>	19 963 m <sup>3</sup>	122 124 m <sup>3</sup>	
Montant total des recettes d'exploitation en €	10 458 440 €		10 458 440 €		67 633 €	331 900 €	
<b>3 - Indicateurs de performance</b>							
Taux de desserte	99,54 %	99,01 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Indice de connaissance et de gestion patrimonial des réseaux	25 pt				15 pt	75 pt	
Remontées d'eaux usées chez l'utilisateur (Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers)	5				0	0	
Nb de points noir du réseau par 100 km de réseau	0,06				0	4,26	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	110 pt				90 pt	50 pt	

Délibération du 28 novembre 2022 – Tarification eau et assainissement (facturation type 120 m3/an en annexe).

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**L'assainissement non collectif concerne les communes d'Aubigny-aux-Kaisnes et Villers-St-Christophe ainsi que les hameaux ou écarts de certaines communes.**

L'Agglomération adhère depuis 2022 à la Charte Qualité du bassin versant de la Somme qui vise à harmoniser les pratiques des différents intervenants pour améliorer l'exploitation, la conception et la réalisation des travaux des installations.

**49 contrôles ont été réalisés et 39 sont non conformes.**

Sur l'ensemble des installations de l'Agglomération, le taux de conformité global est de **24,8 %**.

L'indice de mise en œuvre est de **100**.

**Le tarif d'un contrôle est de 100 €HT.**



## LES CHIFFRES CLÉS DES INTERVENTIONS DES RÉGIES DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

**Mise en place**  
de télégestion sur le  
traitement d'H<sub>2</sub>S

**68 km**  
de conduites  
hydrocurées

**328 actions**  
de la régie  
électromécanique  
sur les postes de  
refoulement

**17 km**  
de conduite  
inspectés par  
caméra



**222**  
interventions  
de maçonnerie

Type de réseau  
**100 %  
séparatif**

**364**  
documents  
d'urbanisme  
instruits



**301 contrôles**  
de branchement avec un  
taux de conformité  
de **85 %**

**126**  
interventions de  
dératisation

### FOCUS :

- ◆ Reprise en régie de la création de boîtes de branchement en 2022 avec 7 réalisations.
- ◆ Travaux d'équipement hydrauliques en régie : remplacement d'armoires et de barres de guidage, installation de ventouses.
- ◆ Mobilisation des régies électromécanique et assainissement pour une opération de maintenance sur le poste A (environ 15 agents mobilisés).

**20 dossiers**  
de subvention pour  
les particuliers

# À L'ÉCOUTE DES USAGERS

La qualité de la relation avec les abonnés : une priorité pour le service Gestion des Abonnés.

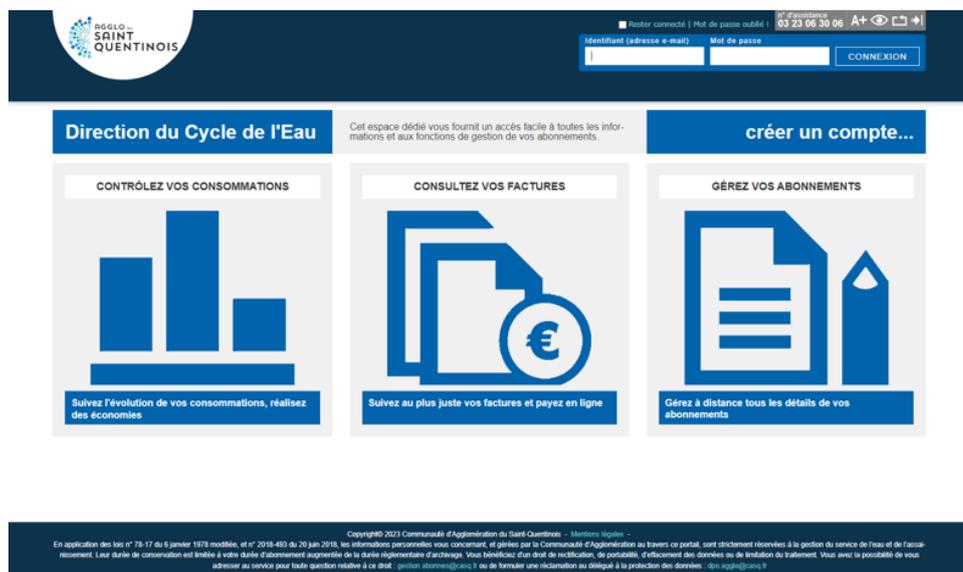


S'appuyant sur plusieurs canaux de communication dont le Bus France Service, le service Gestion des Abonnés est **au plus proche de ses interlocuteurs**, que ce soit par courrier, mails, téléphone, à l'accueil physique et via l'agence en ligne.

En étroite relation avec le service régie Eau potable, ce service a comme pour objectif principal de **proposer l'ouverture des branchements d'eau sous 24 à 48h maximum** sans aucun frais pour les abonnés.

Le service facturation a produit **54 175** factures. Les 4 agents d'accueil ont répondu à **14 771** appels téléphoniques. **4118** abonnements et **3 665** résiliations ont été instruits. **1555** courriers ont été traités.

# AVEC L'AGENCE EN LIGNE, J'EFFECTUE MES DÉMARCHES EN LIGNE



Nombres  
d'abonnés  
30 440

Ainsi pour toutes démarches, il est possible de joindre la gestion des abonnés :

- ◆ Par téléphone via Agglo j'écoute : **03 23 06 30 06**
- ◆ Sur Internet avec l'agence en ligne: [agglo-saintquentinois.fr](http://agglo-saintquentinois.fr)
- ◆ Par courrier: Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois  
58 boulevard Victor Hugo BP 80352 02108 Saint-Quentin Cedex
- ◆ Par mail: [gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SOLIDARITÉ: FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT ( FSL)

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement.

Le nombre de demandes représente un total de **17 535 €**.

	2021	2022
Nombre de demandes déposées	64	69
Nombre de demandes acceptées	64	61
Montant (en €)	22 830 €	17 535 €

# INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

## RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE :

Commune	Opération	Montant HT	Diamètre canalisation mm	Linéaire de canalisation renouvelé en ml	Nombre de branchement renouvelé
Rouvroy	Rue du Calvaire	77 706,67 €	60	35	19
			100	200	
Gauchy	Rue Paul Lanvenin	44 616,21 €	150	130	
Homblières	Rue Terre neuve	81 966,44 €	60	300	21
	Rue Frédérique Langlet	190 697,00 €	60	137	55
			100	478	
Rue Sainte Hunégonde	13 650,61 €	200	5	2	
Montescourt-Lizerolles	Rues Louis Seblin et Valentine Théry	365 318,11 €	150	424	35
			100	385	39
			60	440	12
Saint-Quentin	Rue de Paris TR2	56 816,79 €			23
	Rue Pompidou Pôle sportif	21 240,50 €	100	30	
	Dévoisement conduite parc des Autoroutes	244 403,83 €	300	930	
	Rue Nordet	23 458,11 €			9
	Bégunage Quentin Barré	76 887,38 €	50	210	37
	Raquette Blanchot	44 159,94 €			16
	Rue Victor Basch	96 250,63 €	350	30	17
	Rues Cimentere et Desjardins	127 007,56 €	100	270	17
			80	245	10
Rue Josephine et Matigny	109 731,05 €			56	
<b>Total</b>		<b>1 573 910,83 €</b>		<b>4 249 ml</b>	<b>368 u</b>



L'Agglomération du Saint-Quentinois a réalisé un investissement de près de 4,5 millions d'euros HT pour le renouvellement des réseaux existants ainsi que pour la création d'une interconnexion entre les différentes ressources afin de les sécuriser.

Le choix du remplacement de ces réseaux est déterminé par un rapport entre le nombre de fuites décelées par rapport au linéaire de la conduite, la présence de branchement en plomb ainsi que les programmes de travaux de voirie.

En 2022 les taux de renouvellement ont atteint 1,04% du réseau (0,71 % moyenne nationale) et 1,14% des branchements d'eau potable de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

# SÉCURISATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE :

Commune	Opération	Montant HT	Diamètre canalisation mm	Linéaire ml
Saint-Quentin	Interconnexion entre les unités chocquart et Tour Y Val (travaux avec tranchée)	2 286 769,57 €	400	2 450
	Interconnexion entre les unités chocquart et Tour Y Val (travaux sans tranchée, forage dirigé)	600 438,04 €	355	340
			500	147
			500	227
<b>Total</b>		<b>2 887 207,61 €</b>		<b>3 164 ml</b>

## Travaux d'interconnexion des ressources en eau entre Chocquart et Tour Y Val :

La ressource en eau de l'Agglomération du Saint-Quentinois provient essentiellement de deux champs captant qui assurent pour la majeure partie, 12 800 m<sup>3</sup>/j de l'eau distribuée aux 39 communes .

Trois forages situés rue de Tour Y Val à Saint-Quentin fournissent 8 800 m<sup>3</sup>/j soit environ 65% de l'eau produite. Deux forages situés entre les communes de Harly et d'Homblières fournissent 4 000 m<sup>3</sup>/j représentant 30% des besoins.

De ce fait, les travaux ont eu pour objectif :

- ◆ La sécurisation de la production
- ◆ La diversification des ressources
- ◆ L'amélioration de la qualité de l'eau distribuée

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans une perspective d'**économie des ressources naturelles** et afin de s'inscrire dans les orientations nationales de prévention de la production de déchets, de la **réutilisation**, du **recyclage** et de la **valorisation des déchets** (loi n°2015-992 du 7 août 2016 relative à la transition énergétique pour la croissance verte).

**La Direction du Cycle de l'Eau a mis en place une plateforme de retraitement par chaulage des matériaux issus des terrassements des régies, afin de les réemployer en remblais dans les tranchées lors des travaux.** Cette initiative a permis la réduction des frais de transport et de mise décharge, des coûts, de l'impact carbone ainsi que de prévenir l'épuisement des matériaux nobles.

Taux de renouvellement de 1,04 %



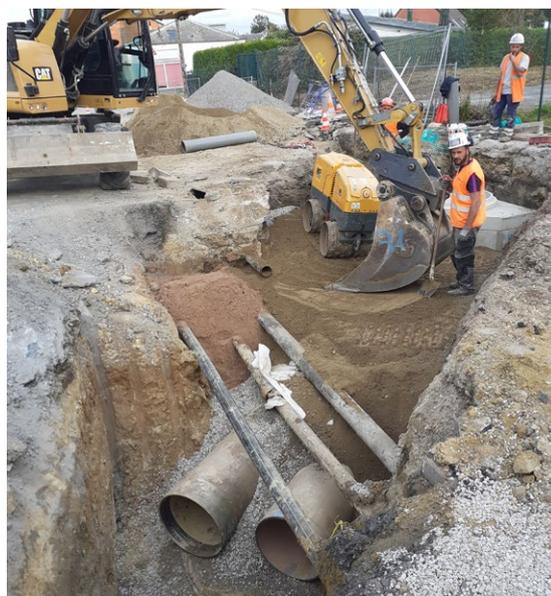
# RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAUX USÉES PAR DES TECHNIQUES TRADITIONNELLES :

Commune	Opérations	Montant TTC	Linéaire renouvelé	Boîte de branchement renouvelée ou réhabilitée	OBSERVATIONS
Gauchy	Impasse des Iris	10 477,20 €	5		Renouvellement de conduite EU suite à un effondrement
Castres	Étanchéification de la sous-station	12 819,00 €			Étanchéification par injection de la station sous vide en contrat chez Suez
Montescourt-Lizerolles	Avenue de la Victoire	44 369,20 €	44		Renouvellement d'un réseau EU fuyard
	Rue de Clastres	102 697,61 €	187	6	Reconstruction d'un réseau EU pour mise en conformité
Seraucourt-le-Grand	Pont du canal	74 300,82 €	94		Dévoisement et renouvellement de canalisations sur le pont du canal
Saint-Quentin	Rue Bailleux	15 354,00 €		46	Reprise d'étanchéité de boîtes de branchements
	Rue de Guise	34 309,05 €	30	3	Renouvellement de conduite EU suite à un effondrement
	Rue Nordet	92 135,32 €	183	10	Mise conformité par création d'un réseau séparatif EU et desserte
	Rue de Pontoile	33 076,80 €	25		Intervention suite effondrement du réseau EU
	Raquette Blanchot 233 à 263	108 000,00 €	80	16	Réhabilitation du réseau EU y compris branchements
	Rues Joséphine et Matigny	29 104,20 €	25		Réhabilitation ponctuelle du réseau EU
	Rue de Paris TR1	66 024,84 €		15	Rénovation des branchements EU
	Rue Victor Basch	6 248,16 €	6		Réparation ponctuelle du réseau EU
<b>Total</b>		<b>628 916,20 €</b>	<b>679 ml</b>	<b>96 u</b>	

L'Agglomération du Saint-Quentinois a réalisé un investissement de plus de 1,6 millions d'euros TTC pour le renouvellement des réseaux existants ainsi que pour la création de nouvelles dessertes en assainissement.

Les orientations pour le remplacement de ces réseaux sont hiérarchisés par les urgences, les problématiques d'infiltration et d'exfiltration (risque de pollution au milieu naturel ou de transit d'eaux parasites par temps sec), les volumes transités, ainsi que les programmes de travaux de voirie.

En 2022 les taux de renouvellement ont atteint 0,6 % du réseau (0,59 % moyenne nationale) et 0,5 % des branchements d'eaux usées de l'Agglomération du Saint-Quentinois.



## RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAUX USÉES PAR DES TECHNIQUES SANS TRANCHÉES :

Commune	Opérations	Montant TTC	Technique de réhabilitation	Linéaire renouvelé	Regard de visite réhabilité	Boîte de branchement réhabilité	OBSERVATIONS
Saint-Quentin	Rue de Paris TR2	81 832,29 €	Traditionnelle	62	15	19	Travaux préparatoires à la réhabilitation par l'intérieur du réseau EU
		70 844,64 €	Chemisage	386			Réhabilitation par l'intérieur du réseau EU
Homblières	Rues Bachy, Budnick, F Langlet, S Langlet, Sainte Hunigonde, 8 mai 1945 et Gal Debenay	126 012,63 €	Traditionnelle	51	49	8	Travaux préparatoires à la réhabilitation par l'intérieur du réseau EU
		355 281,72 €	Chemisage	1 951,4			Réhabilitation par l'intérieur du réseau EU
<b>Total</b>		<b>633 971,28 €</b>		<b>2 450,4 ml</b>	<b>64 u</b>	<b>27 u</b>	

## CRÉATION DE NOUVEAUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DE DESSERTE EN ASSAINISSEMENT :

Commune	Opérations	Montant TTC	Diamètre de canalisation	Linéaire créé	Regard de visite créé	Boîte de branchement créé	OBSERVATIONS
Cugny	Rue de la Haut	370 080,20 €	160	111			Desserte en assainissement avec création d'une station de refoulement
			200	1035	22	23	
			75	452			
Saint-Quentin	Rues Thellier Desjardins	370 000 €	160	275	6	14	Desserte en assainissement avec création d'une station de refoulement
			200	12			
			75	240			
<b>Total</b>		<b>740 000 €</b>		<b>2 175 ml</b>	<b>28 u</b>	<b>37 u</b>	

### FOCUS :

#### RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT SANS TRANCHÉE :

L'Agglomération du Saint-Quentinois a fait le choix de réhabiliter les réseaux par des techniques sans tranchée. Le chemisage consiste à introduire dans la conduite à rénover un géotextile (feutre, fibres de verre) imprégné de résine thermo ou photo durcissable (polyester, vinylester ou époxy). Une fois en place, il est gonflé afin de le plaquer sur la paroi de la canalisation d'accueil. Le chemisage est ensuite polymérisé (durci par chauffage ou UV) pour constituer in fine un tuyau neuf moulé dans l'ancienne canalisation. Cette technique permet de garantir l'étanchéité ainsi que les caractéristiques structurelles de la canalisation.

#### AVANTAGES:

- ◆ Réduction des coûts (par 2 par rapport à des techniques traditionnelles)
- ◆ Réduction des délais d'intervention
- ◆ Réduction de la gêne aux usagers



# DES PROFESSIONNELS PERFORMANTS



La Direction du Cycle de l'Eau a connu une profonde mutation en 2022 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction et la mise en place de nouvelles organisations et orientations, dont la mise en place de la journée continue pour les équipes techniques des régies.

**L'essentiel de l'activité de la Direction est la production, la distribution, la maintenance, l'ingénierie et les travaux d'où la forte représentation du personnel technique.**

**72 hommes et femmes assurent au quotidien le bon fonctionnement du service**

<b>Fonctionnaires</b>	<b>65</b>	<b>90 %</b>
<b>Contractuels permanents</b>	<b>7</b>	<b>10 %</b>
<b>Répartition par filière</b>		
Administrative	14	19 %
Animation		0 %
Culturelle		0 %
Médico-Sociale		0 %
Police municipale		0 %
Sportive		0 %
Technique	58	81 %
Emplois fonctionnels	-	0 %
<b>Répartition par catégorie statutaire</b>		
Catégorie A	4	6 %
Catégorie B	6	8 %
Catégorie C	62	86 %

## Sécurité au travail :

La Direction du Cycle de l'Eau renforce chaque année ses actions pour prévenir les risques professionnels. La Direction présente en 2022, l'un des plus bas taux de fréquence d'accidents du travail. L'année 2022 a notamment été marquée par une participation de l'ensemble des agents à la formation « rue du gaz » dispensée par les équipes de GRDF.

## La formation, un axe prioritaire :

Le développement des compétences s'inscrit dans le cadre de la politique RH de la collectivité. Il s'agit prioritairement de consolider les acquis et l'expertise des agents et d'accompagner l'évolution de la Direction en permettant aux agents d'acquérir de nouvelles compétences.

## Faire connaître nos métiers :

La Direction essaye de faire connaître et valoriser ses métiers en participant à différents salons ou événements : salon des métiers TP, journée de participation citoyenne.



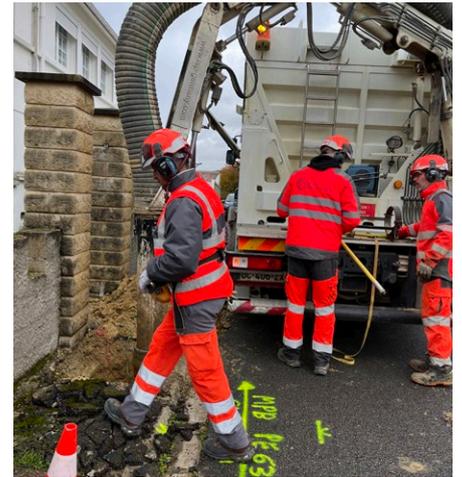
# FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

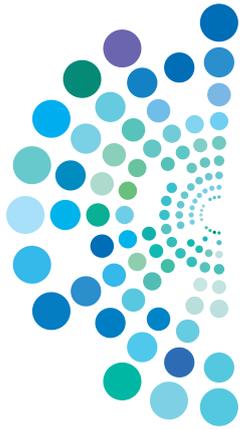
## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN EAU POTABLE :

Partie financière eau potable	
Montants financiers des travaux engagés avec subvention	Étude : 174 625 € Travaux : 2 507 209 € Subventions : 722 052 €
Encours de la dette et montant des annuités de la dette avec intérêt et part capital	Encours : 10 518 943 € Annuité - intérêt : 74 426 € Annuité - capital : 1 292 213 €
Montant des amortissements	1 751 712 €
Durée d'extinction de dette	Épargne brute annuelle : 3 837 580 € Encours de la dette : 10 518 943 € Extinction de la dette : 2,7 années
Impayés	2021 : 15,57 % 2022 : 10,55 %
Montant des actions de solidarité	2021 : 0,1053 €/m <sup>3</sup> 2022 : 0,1211 €/m <sup>3</sup>
Somme des abandons de créances et versement à un fonds de solidarité (TVA exclue)	457 138 €

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN ASSAINISSEMENT :

Partie financière assainissement	
Montants financiers des travaux engagés avec subvention	Étude : 164 773 € Travaux : 3 053 233 € Subventions : 722 052 €
Encours de la dette et montant des annuités de la dette avec intérêt et part capital	Encours : 6 621 221 € Annuité - intérêt : 58 921 € Annuité - capital : 1 234 055 €
Montant des amortissements	3 682 874,00 €
Durée d'extinction de dette	Épargne brute annuelle : 5 144 726 € Encours de la dette : 6 621 221 € Extinction de la dette : 1,3 années
Impayés	2021 : 1,44 % 2022 : 3,76 %
Créances irrécouvrables / abandons	2021 : 0 € 2022 : 0 €
Taux de réclamation pour 1000 abonnés	2021 : 0,04 2022 : 0





AGGLO DU  
**SAINT  
QUENTINOIS**

## Direction du Cycle de l'Eau

Centre Technique d'Agglomération  
Chemin d'Itancourt - 02108 Saint-Quentin

03 23 06 68 44

[signalement.dce@casq.fr](mailto:signalement.dce@casq.fr)

---

### Accueil des usagers

58 boulevard Victor Hugo

---

**Astreinte Technique hors heures ouvrées**

06 80 31 56 14



**ANNEXES**  
**2022**

**Nom et Prénom ou Raison Sociale :**

Monsieur LAMBDA

**Adresse desservie :**

Boulevard Victor Hugo  
02100 SAINT-QUENTIN

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

**GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ**

 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14

 Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

 [www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)

 [gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

**SUIVI DES PAIEMENTS**

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

 **03.23.65.57.00 Choix N°2**

 51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Boulevard Victor Hugo  
02100 SAINT-QUENTIN

**VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT**

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup> 213,95 €
	Collecte et traitement des eaux usées	307,10 €
	Organismes publics	87,23 €

**Total facture TTC 608,28 €**

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2023

**608,28 €**

**VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024**

**Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :**

- Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
BOULEVARD VICTOR HUGO  
02100 SAINT QUENTIN

**TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275  
Montant : 608,28 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

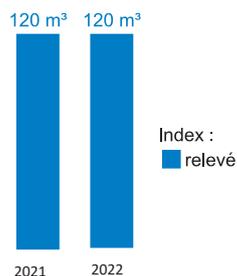
61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup> Total : 120 m <sup>3</sup>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				202,80		213,95
Consommation d'eau potable	01/01/2022-31/12/2022	120	1.48000	177,60	5,5 %	
Redevance Compteur	01/01/2022-31/12/2022	365	0.02564	9,36	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2022-31/12/2022	365	0.04340	15,84	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				297,18		307,10
Redev. collecte des eaux usées	01/01/2022-31/12/2022	120	1.65000	198,00	0,0 %	
Redev. Trait. des eaux usées	01/01/2022-31/12/2022	120	0.82650	99,18	10,0 %	
<b>Organismes publics</b>				84,00		87,23
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.35000	42,00	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2022-31/12/2022	120	0.14000	16,80	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00506 € TTC

	HT	TVA	TTC
TVA 0,0%	223,20	0,00	
TVA 5,5%	261,60	14,38	
TVA 10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>	<b>583,98</b>	<b>24,30</b>	<b>608,28</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2022 :  
**4,85 € (soit 0,00485 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

608,28

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A. : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture :** Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02480 ANNOIS

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 ANNOIS

## VOTRE FACTURE ASSAINISSEMENT

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

120 m<sup>3</sup>

- Collecte et traitement des eaux usées
- Organismes publics

310,97 €

25,20 €

Total facture TTC

336,17 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2023

336,17 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 ANNOIS

\*

## TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521

ICS : FR77ZZ437743

Référence : 22010275

Montant :

336,17 €

Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup>
			<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				282,70		310,97
Consommation assainissement	01/01/2022-31/12/2022	120	1.53450	184,14	10,0 %	
Redevance Forfaitaire	01/01/2022-31/12/2022	365	0.27003	98,56	10.0%	

## Organismes publics

Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	25,20
--	-----------------------	-----	---------	-------	-------	-------

## Evolution de votre consommation

120 m<sup>3</sup>

2022

Index :  
■ relevé

## Montant facturé

Prix au litre 0.00280 € TTC

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2022 :  
**1,90 € (soit 0,00190 € par litre)**

	TVA	0,0%	HT	25,20	TVA	0,00	TTC
	TVA	10,0%	282,70	28,27			
<b>Total</b>			<b>307,90</b>	<b>28,27</b>			<b>336,17</b>

## Montant à payer en € TTC

336,17

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau.

L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02590 AUBIGNY AUX KAISNES

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02590 AUBIGNY AUX KAISNES

## VOTRE FACTURE EAU

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

120 m<sup>3</sup>

- Distribution de l'eau
- Organismes publics

214,17 €

48,90 €

Total facture TTC

263,07 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2023

263,07 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02590 AUBIGNY AUX KAISNES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275  
Montant : 263,07 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup> Total : 120 m <sup>3</sup>

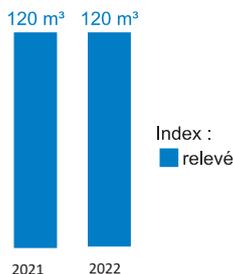
## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				203,00		214,17
Consommation d'eau potable	01/01/2022-31/12/2022	120	1.27500	153,00	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2022-31/12/2022	365	0.13699	50,00	5,5%	

## Organismes publics

<b>Organismes publics</b>				46,35		48,90
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.35000	42,00	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2022-31/12/2022	120	0.03623	4,35	5,5%	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00219 € TTC

HT TVA TTC

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2022 :  
**1,75 € (soit 0,00175 € par litre)**

TVA 5,5 %	249,35	13,72	
Total	249,35	13,72	263,07

## Montant à payer en € TTC

263,07

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A. : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

13 longue Ruelle  
02440 CLASTRES

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
13 longue Ruelle  
02440 CLASTRES

## VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup>	188,33 €
	Collecte et traitement des eaux usées		151,40 €
	Organismes publics		74,10 €
<b>Total facture TTC</b>			<b>413,83 €</b>

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2023**413,83 €**

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
13 LONGUE RUELLE  
02440 CLASTRES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275  
Montant : 413,83 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOISCENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

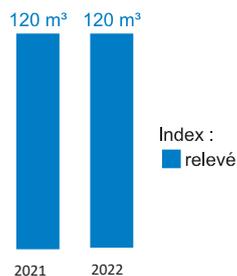
61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup> Total : 120 m <sup>3</sup>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				178,51		188,33
Consommation d'eau potable	01/01/2022-31/12/2022	120	1.48760	178.51	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				151,40		151,40
Redev. collecte des eaux usées	01/01/2022-31/12/2022	120	0.73830	88,60	0,0 %	
Prime d'assainissement communale	01/01/2022-31/12/2022	365	0.17205	62,80	0,0 %	
<b>Organismes publics</b>				71,55		74,10
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.35000	42,00	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2022-31/12/2022	120	0.03623	4,35	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00344€ TTC

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2022 :  
2,93 € (soit 0,00293 € par litre)

		HT	TVA	TTC
TVA 0,0%		176,60	00,00	
TVA 5,5%		224,86	12,37	
TVA 10,0%		00,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>401,46</b>	<b>12,37</b>	<b>413,83</b>

## Montant à payer en € TTC

413,83

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance d'abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02480 CUGNY

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 CUGNY

## VOTRE FACTURE ASSAINISSEMENT

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

120 m<sup>3</sup>

- Collecte et traitement des eaux usées
- Organismes publics

310,97 €

25,20 €

Total facture TTC

336,17 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2023

336,17 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 CUGNY

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275  
Montant : 336,17 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOISCENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX		NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 :	0	Relevé le 31/12/2022 :	120
				120 m <sup>3</sup>
				<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				<b>282,70</b>		<b>310,97</b>
Consommation assainissement	01/01/2022-31/12/2022	120	1.53450	184.14	10.0 %	
Redevance Forfaitaire	01/01/2022-31/12/2022	365	0.27003	98.56	10.0%	

## Organismes publics

				<b>25,20</b>		<b>25,20</b>
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	

## Evolution de votre consommation

120 m<sup>3</sup>Index :  
■ relevé

2022

## Montant facturé

Prix au litre 0.00280 € TTC

		HT	TVA	TTC
TVA	0,0%	25,20	0,00	
TVA	10,0%	282,70	28,27	
<b>Total</b>		<b>307,90</b>	<b>28,27</b>	<b>336,17</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2022 :  
**1,90 € (soit 0,00190 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

**336,17**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02520 FLAVY LE MARTEL

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX



[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)



[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE



03.23.65.57.00 Choix N°2



51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02520 FLAVY LE MARTEL

## VOTRE FACTURE ASSAINISSEMENT

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

120 m<sup>3</sup>

-  Collecte et traitement des eaux usées
-  Organismes publics

310,97 €

25,20 €

Total facture TTC

336,17 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2023

336,17 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE



Joindre un relevé d'identité bancaire

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02520 FLAVY LE MARTEL

\*

## TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275  
Montant : 336,17 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup> Total : 120 m <sup>3</sup>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				282,70		310,97
Consommation assainissement	01/01/2022-31/12/2022	120	1.53450	184,14	10,0 %	
Redevance Forfaitaire	01/01/2022-31/12/2022	365	0.27003	98,56	10,0%	

## Organismes publics

				25,20		25,20
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	

## Evolution de votre consommation

120 m<sup>3</sup>Index :  
■ relevé

2022

## Montant facturé

Prix au litre 0.00280 € TTC

		HT	TVA	TTC
TVA	0,0%	25,20	0,00	
TVA	10,0%	282,70	28,27	
Total		307,90	28,27	336,17

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2022 :  
1,90 € (soit 0,00190 € par litre)

## Montant à payer en € TTC

336,17

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.  
La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02480 JUSSY

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ

 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14

 Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

 [www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)

 [gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

 03.23.65.57.00 Choix N°2

 51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 JUSSY

## VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup>	153,67 €
	Collecte et traitement des eaux usées		331,50 €
	Organismes publics		74,10 €
<b>Total facture TTC</b>			<b>559,27 €</b>

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2023**559,27 €**

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 JUSSY

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275 Montant : 559,27 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup>
			<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				145,65		153,67
Consommation d'eau potable	01/01/2022-31/12/2022	120	1.00540	120,65	5,5 %	
Redevance Compteur	01/01/2022-31/12/2022	365	0.01370	5,00	5,5%	
Redevance abonnement	01/01/2022-31/12/2022	365	0.05479	20,00	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				301,36		331,50
Consommation Assainissement -Redevance au M3	01/01/2022-31/12/2022	120	1.69000	202,80	10,0 %	
Redevance Forfaitaire	01/01/2022-31/12/2022	365	0.27003	98,56	10,0 %	
<b>Organismes publics</b>				71,55		74,10
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.35000	42,00	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2022-31/12/2022	120	0.03623	4,35	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00466 € TTC

	HT	TVA	TTC
TVA 0,0%	25,20	0,00	
TVA 5,5%	192,00	10,57	
TVA 10,0%	301,36	30,14	
<b>Total</b>	<b>518,56</b>	<b>40,71</b>	<b>559,27</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2022 :  
**3,54 € (soit 0,00354 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

**559,27**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau.

L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
 - des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

20 bis Rue Andre dudot  
02440 MONTECOURT LIZEROLLES

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX



[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)



[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE



03.23.65.57.00 Choix N°2



51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
20 bis Rue André dudot  
02440 MONTECOURT LIZEROLLES

## VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° 22010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup>	204,67 €
	Collecte et traitement des eaux usées		326,73 €
	Organismes publics		74,10 €

Total facture TTC

605,50 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2023

605,50 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2024

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
20 BIS RUE ANDRE DUDOT  
02100 MONTECOURT LIZEROLLES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 22010275 Montant : 605,50 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

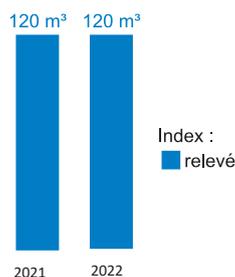
61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2022 : 0	Relevé le 31/12/2022 : 120	120 m <sup>3</sup>
			<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				194,00		204,67
Consommation d'eau potable	01/01/2022-31/12/2022	120	1.35000	162,00	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2022-31/12/2022	365	0.08767	32,00	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				297,02		326,73
Consommation Assainissement -Redevance au M3	01/01/2022-31/12/2022	120	1.65380	198,46	10,0 %	
Redevance Forfaitaire	01/01/2022-31/12/2022	365	0.27003	98,56	10,0 %	
<b>Organismes publics</b>				71,55		74,10
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.21000	25,20	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.35000	42,00	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2022-31/12/2022	120	0.03623	4,35	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00504 € TTC

	HT	TVA	TTC
TVA 0,0%	25,20	0,00	
TVA 5,5%	240,35	13,22	
TVA 10,0%	297,02	29,71	
<b>Total</b>	<b>562,57</b>	<b>42,93</b>	<b>605,50</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2022 :  
**3,86 € (soit 0,00386 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

**605,50**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A. : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
 - des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Boulevard Victor Hugo  
02100 SAINT-QUENTIN

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :

-Administratif : 03 23 06 30 06

-Technique : 03 23 63 68 44

Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14

Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS

58 Boulevard Victor Hugo BP 80352

02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA

Boulevard Victor Hugo

02100 SAINT-QUENTIN

## VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° 23010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup>	266,92 €
	Collecte et traitement des eaux usées		307,10 €
	Organismes publics		82,23 €
<b>Total facture TTC</b>			<b>656,25 €</b>

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2024**656,25 €**

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximité>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
BOULEVARD VICTOR HUGO  
02100 SAINT QUENTIN

## TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521

ICS : FR7ZZZ437743

Référence : 23010275

Montant : 656,25 €

Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

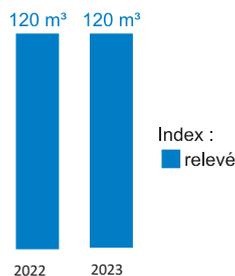
61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX		NOUVEL INDEX		CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 :	0	Relevé le 31/12/2023 :	120	120 m <sup>3</sup>
					Total : 120 m <sup>3</sup>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				253,00		266,92
Consommation d'eau potable	01/01/2023-31/12/2023	120	1.90000	228,00	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2023-31/12/2023	365	0.06850	25,00	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				297,18		307,10
Redev. collecte des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198,00	0,0 %	
Redev. Trait. des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	0.82650	99,18	10,0 %	
<b>Organismes publics</b>				79,20		82,23
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	24,00	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.32000	38,40	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2023-31/12/2023	120	0.14000	16,80	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00546 € TTC

		HT	TVA	TTC
TVA	0,0%	222,00	0,00	
TVA	5,5%	308,20	16,95	
TVA	10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>		<b>629,38</b>	<b>26,87</b>	<b>656,25</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2023:  
**5,25 € (soit 0,00525€ par litre)**

## Montant à payer en € TTC

656,25

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
 - des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02480 ANNOIS

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ

 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14

 Où nous écrire :  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

 [www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)

 [gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

SUIVI DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

 03.23.65.57.00 Choix N°2

 51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 ANNOIS

VOTRE FACTURE ASSAINISSEMENT

N° 23010275

Détails au verso

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

120 m<sup>3</sup>

 Collecte et traitement des eaux usées 307,10 €  
 Organismes publics 25,00 €

**Total facture TTC 332,10 €**

**Montant TTC à régler avant le 04/02/2024**

**332,10 €**

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025

Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 ANNOIS

\*

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275 Montant : 332,10 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX		NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 :	0	Relevé le 31/12/2023 :	120
				120 m <sup>3</sup>
				<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				<b>297,18</b>		<b>307,10</b>
Redev. Collecte des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198	0,0 %	
Redev. Trait. Des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	0.82650	99,18	10,0%	

## Organismes publics

				<b>25,00</b>		<b>25,00</b>
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	25,00	0,0 %	

## Evolution de votre consommation

120 m<sup>3</sup>

2023

Index :  
■ relevé

## Montant facturé

Prix au litre 0.00293 € TTC

		HT	TVA	TTC
TVA	0,0%	25,00	0,00	
		198,00		
TVA	10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>		<b>322,18</b>	<b>9,92</b>	<b>332,10</b>

## Votre budget


 Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2023 :  
**2,56 € (soit 0,00256 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

**332,10**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A. : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02590 AUBIGNY AUX KAISNES

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX



[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)



[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE



03.23.65.57.00 Choix N°2



51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02590 AUBIGNY AUX KAISNES

## VOTRE FACTURE EAU

N° 23010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

120 m<sup>3</sup>

-  Distribution de l'eau
-  Organismes publics

235,27 €

58,23 €

Total facture TTC

293,50 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2024

293,50 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02590 AUBIGNY AUX KAISNES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275 Montant : 293,50 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX		NOUVEL INDEX		CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 :	0	Relevé le 31/12/2023 :	120	120 m <sup>3</sup>
					<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

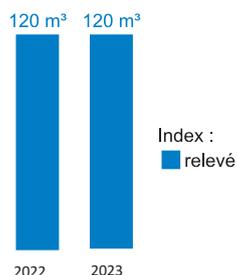
## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				<b>223,00</b>		<b>235,27</b>
Consommation d'eau potable	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198,00	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2023-31/12/2023	365	0.06850	25,00	5,5%	

## Organismes publics

				<b>55,20</b>		<b>58,23</b>
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2022-31/12/2022	120	0.32000	38,40	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2022-31/12/2022	120	0.14000	16,80	5,5%	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00244 € TTC

HT TVA TTC

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2023 : **2,23 € (soit 0,00223 € par litre)**

TVA	5.5 %	278,20	15,30	
Total		278,20	15,30	<b>293,50</b>

## Montant à payer en € TTC

**293,50**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture :** Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"

**Nom et Prénom ou Raison Sociale :**

Monsieur LAMBDA

**Adresse desservie :**

13 longue Ruelle  
02440 CLASTRES

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

**GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ**

 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14

 **Où nous écrire :**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

 **[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)**

 [gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

**SUIVI DES PAIEMENTS**

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

 **03.23.65.57.00 Choix N°2**

 51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
13 longue Ruelle  
02440 CLASTRES

**VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT**

N° 232010275

[Détails au verso](#)

**Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023**

	Distribution de l'eau	<b>120 m<sup>3</sup></b> 209,95 €
	Collecte et traitement des eaux usées	181,84 €
	Organismes publics	82,23 €
<b>Total facture TTC</b>		<b>474,02 €</b>

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2024

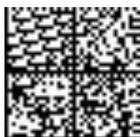
**474,02 €**

**VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025**

**Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :**

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
13 LONGUE RUELLE  
02440 CLASTRES

**TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275  
Montant : 474,02 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 : 0	Relevé le 31/12/2023 : 120	120 m <sup>3</sup>
			<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				199,00		209,95
Consommation d'eau potable	01/01/2023-31/12/2023	120	1.45000	174,00	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2023-31/12/2023	365	0.06850	25,00	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				176,32		181,84
Redev. collecte des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	1.00930	121,12	0,0 %	
Prime d'assainissement communale	01/01/2023-31/12/2023	120	0.46000	55,20	10,0 %	
				79,20		82,23
<b>Organismes publics</b>						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	24,00	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.32000	38,40	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2023-31/12/2023	120	0.14000	16,80	5,5 %	

## Evolution de votre consommation

Index :  
■ relevé

## Montant facturé

Prix au litre 0.00395€ TTC

## Votre budget

Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2023 :  
**3,22 € (soit 0,00322 € par litre)**

	HT	TVA	TTC
TVA 0,0%	145,12	00,00	
TVA 5,5%	254,20	13,98	
TVA 10,0%	55,20	5,52	
<b>Total</b>	<b>454,52</b>	<b>19,50</b>	<b>474,02</b>

## Montant à payer en € TTC

474,02

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau.

L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02480 CUGNY

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 CUGNY

## VOTRE FACTURE ASSAINISSEMENT

N° 23010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

120 m<sup>3</sup>

- Collecte et traitement des eaux usées
- Organismes publics

307,10 €

25,00 €

Total facture TTC

332,10 €

Montant TTC à régler avant le 04/02/2024

332,10 €

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 CUGNY

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0020600030000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275  
Montant : 332,10 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOISCENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 : 0	Relevé le 31/12/2023 : 120	120 m <sup>3</sup> Total : 120 m <sup>3</sup>

### VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				297,18		307,10
Redev. Collecte des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198	0,0 %	
Redev. Trait. Des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	0.82650	99,18	10,0%	

### Organismes publics

<b>Organismes publics</b>				25,00		25,00
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	25,00	0,0 %	

### Evolution de votre consommation

120 m<sup>3</sup>



2023

Index :  
■ relevé

### Montant facturé

Prix au litre 0.00293 € TTC

### Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2023 :  
2,56 € (soit 0,00256 € par litre)

		HT	TVA	TTC
TVA	0,0%	25,00	0,00	
		198,00		
TVA	10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>		<b>322,18</b>	<b>9,92</b>	<b>332,10</b>

### Montant à payer en € TTC

332,10

## Mieux Comprendre votre facture

#### DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau : produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service. La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

#### ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

#### TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

#### ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

**Nom et Prénom ou Raison Sociale :**

Monsieur LAMBDA

**Adresse desservie :**

Place de la Mairie  
02520 FLAVY LE MARTEL

031697

Votre espace client  
<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

**GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ**

 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14

 **Où nous écrire :**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

 [www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)

 [gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

**SUIVI DES PAIEMENTS**

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

 **03.23.65.57.00 Choix N°2**

 51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
Place de la Mairie  
02520 FLAVY LE MARTEL

**VOTRE FACTURE ASSAINISSEMENT**

N° 23010275

Détails au verso

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

120 m<sup>3</sup>

 Collecte et traitement des eaux usées 307,10 €  
 Organismes publics 25,00 €

**Total facture TTC 332,10 €**

**Montant TTC à régler avant le 04/02/2024**

**332,10 €**

**VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025**

**Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :**

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02520 FLAVY LE MARTEL

\*

**TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275 Montant : 332,10 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 : 0	Relevé le 31/12/2023 : 120	120 m <sup>3</sup>
			<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				<b>297,18</b>		<b>307,10</b>
Redev. Collecte des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198	0,0 %	
Redev. Trait. Des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	0.82650	99,18	10,0%	

## Organismes publics

				<b>25,00</b>		<b>25,00</b>
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	25,00	0,0 %	

## Evolution de votre consommation

120 m<sup>3</sup>

2023

Index :  
■ relevé

## Montant facturé

Prix au litre 0.00293 € TTC

		HT	TVA	TTC
TVA	0,0%	25,00	0,00	
		198,00		
TVA	10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>		<b>322,18</b>	<b>9,92</b>	<b>332,10</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2023 :  
**2,56 € (soit 0,00256 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

**332,10**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La localité du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

Place de la Mairie  
02480 JUSSY

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires  
d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRSORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE

03.23.65.57.00 Choix N°2

51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA

Place de la Mairie  
02480 JUSSY

## VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° 23010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup>	205,84 €
	Collecte et traitement des eaux usées		307,10 €
	Organismes publics		82,23 €
<b>Total facture TTC</b>			<b>595,17 €</b>

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2024**595,17 €**

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
Place de la Mairie  
02480 JUSSY

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275  
Montant : 595,17 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOISCENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 2312000000210102750020604977706

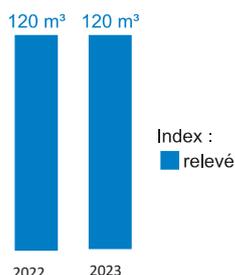
61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 : 0	Relevé le 31/12/2023 : 120	120 m <sup>3</sup>
			<b>Total : 120 m<sup>3</sup></b>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				195,10		205,84
Consommation d'eau potable	01/01/2023-31/12/2023	120	1.41750	170,10	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2023-31/12/2023	365	0.06850	25,00	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				297,18		307,10
Redv collecte des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198,00	0,0 %	
Redevance Trait. Des eaux usées	01/01/2023-31/12/2023	120	0.82650	99,18	10,0 %	
<b>Organismes publics</b>				79,20		82,23
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	24,20	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.32000	38,40	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2023-31/12/2023	120	0.14000	16,80	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00495 € TTC

	HT	TVA	TTC
TVA 0,0%	222,00	0,00	
TVA 5,5%	250,30	13,77	
TVA 10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>	<b>571,48</b>	<b>23,69</b>	<b>595,17</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement  
au 31/12/2023 :  
**3,83 € (soit 0,00383 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

595,17

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

**Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"**

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Monsieur LAMBDA

Adresse desservie :

20 bis Rue Andre dudot  
02440 MONTECOURT LIZEROLLES

031697

Votre espace client

<http://eau.saint-quentin.fr>

Mon nom : LAMBDA

## GESTION DE VOTRE COMPTE ABONNÉ



Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement d'ordre :  
-Administratif : 03 23 06 30 06  
-Technique : 03 23 63 68 44  
Urgences (en dehors des horaires d'ouverture) : 06 80 31 56 14



Où nous écrire :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU SAINT-QUENTINOIS  
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352  
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX



[www.agglo-saintquentinois.fr](http://www.agglo-saintquentinois.fr)



[gestion.abonnes@casq.fr](mailto:gestion.abonnes@casq.fr)

## SUIVI DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
MUNICIPALE



03.23.65.57.00 Choix N°2



51 Boulevard Roosevelt BP 614  
02321 SAINT-QUENTIN

IBAN : FR03 3000 1007 65C0 2300 0000 039

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30

Monsieur LAMBDA  
20 bis Rue André dudot  
02440 MONTECOURT LIZEROLLES

## VOTRE FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° 23010275

[Détails au verso](#)

Période de facturation du 01/01/2023 au 31/12/2023

 Distribution de l'eau	120 m <sup>3</sup>	256,41 €
 Collecte et traitement des eaux usées		307,10 €
 Organismes publics		82,23 €
<b>Total facture TTC</b>		<b>645,74 €</b>

**Montant TTC** à régler avant le 04/02/2024**645,74 €**

VOTRE PROCHAINE FACTURE : Janvier 2025

## Les moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de votre facture :

- ✓ **Le Titre Interbancaire de Paiement :**  
Datez et signez le TIP, sans en modifier le montant. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Le paiement par chèque :**  
Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre obligatoirement le volet TIP, sans le signer, l'agrafer, ni le coller et envoyez le tout en utilisant l'enveloppe retour à l'adresse qui figure sur le TIP. N'oubliez pas d'affranchir votre courrier.
- ✓ **Numéraire et CB :**  
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (Liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).
- ✓ **Le prélèvement mensuel :**  
Cette formule de paiement permet d'étaler vos règlements sur l'année. Il vous suffit de vous adresser au service Gestion des Abonnés, muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal, afin d'établir le contrat de mensualisation ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le prélèvement automatique :**  
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire ou postal et de remplir une autorisation de prélèvement, document disponible auprès du service gestion des abonnés ou de vous connecter sur le site de l'eau.
- ✓ **Le paiement en ligne sur un espace privé et sécurisé :**  
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur le site de l'eau : <http://eau.saint-quentin.fr>

Talon détachable  
à joindre à votre  
règlement

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU

SIGNATURE

MONSIEUR LAMBDA  
20 BIS RUE ANDRE DU DOT  
02100 MONTECOURT LIZEROLLES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA002060003000000002101027521  
ICS : FR77ZZZ437743  
Référence : 23010275 Montant : 645,74 €  
Créancier : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

003110500214

941133000175 23120000000210102750020604977706

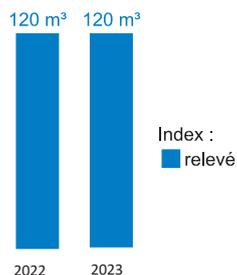
61109

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
12JU000001	Relevé le 01/01/2023 : 0	Relevé le 31/12/2023 : 120	120 m <sup>3</sup> Total : 120 m <sup>3</sup>

## VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				243,04		256,41
Consommation d'eau potable	01/01/2023-31/12/2023	120	1.81700	218,04	5,5 %	
Redevance abonnement	01/01/2023-31/12/2023	365	0.06850	25,00	5,5 %	
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				297,18		307,10
Consommation Assainissement -Redevance au M3 (Collecte)	01/01/2023-31/12/2023	120	1.65000	198,00	0,0 %	
Traitement	01/01/2023-31/12/2023	120	0.82650	99,18	10,0 %	
<b>Organismes publics</b>				79,20		82,23
Modernisation des réseaux de collecte (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.20000	24,00	0,0 %	
Lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique (Agence Eau)	01/01/2023-31/12/2023	120	0.32000	38,40	5,5 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	01/01/2023-31/12/2023	120	0.14000	16,80	5,5 %	

## Evolution de votre consommation



## Montant facturé

Prix au litre 0.00538 € TTC

	HT	TVA	TTC
TVA 0,0%	222,00	0,00	
TVA 5,5%	298,24	16,40	
TVA 10,0%	99,18	9,92	
<b>Total</b>	<b>619,42</b>	<b>26,32</b>	<b>645,74</b>

## Votre budget



Prix du m<sup>3</sup> TTC hors abonnement au 31/12/2023 :  
**4,25 € (soit 0,00425 € par litre)**

## Montant à payer en € TTC

**645,74**

## Mieux Comprendre votre facture

## DISTRIBUTION DE L'EAU

La consommation d'eau produit du nombre de mètres cubes consommés par le prix unitaire. Le montant recouvré, contribue à financer le coût du pompage, du stockage et de la distribution d'eau. La redevance abonnement : somme destinée à couvrir les charges fixes du service.

La location du compteur : somme destinée à l'achat, l'entretien et le remplacement des compteurs.

## ORGANISMES PUBLICS

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : ces trois redevances sont recouvrées par la Communauté d'Agglomération pour le compte de l'Agence de l'Eau qui définit la politique générale en matière de qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau aide financièrement les collectivités à réaliser leurs travaux d'assainissement et de dépollution des eaux usées ainsi que la protection des ressources en eau.

## TVA

La T.V.A. : les taux réduits (1), s'appliquent à l'ensemble des composantes de la facture, à l'exclusion :  
- des redevances de collecte des eaux usées et de modernisation des réseaux de collecte non assujetties à la T.V.A.

(1) application des taux en vigueur, se reporter au détail de la facture.

## ASSAINISSEMENT

La redevance de collecte des eaux usées : le produit de cette redevance couvre les charges d'investissement des canalisations pour la collecte des eaux usées, le coût d'exploitation de la collecte et les charges d'investissement de la station d'épuration.

La redevance de traitement des eaux usées : le produit de cette redevance permet de rémunérer la société Véolia Eau France qui est prestataire de la Communauté d'Agglomération pour l'exploitation de la station d'épuration.

Pour toutes réclamations concernant l'établissement de la facture, s'adresser au : **Service Gestion des Abonnés.**

58 BOULEVARD VICTOR HUGO BP 80352 02108 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél : 03.23.06.30.06

Quand payer votre facture : Avant la date indiquée au recto dans le cadre "limite de paiement"

**Annois**

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Contrôle de conformité :

**3** habitations contrôlées

**5 %** des habitations contrôlées

**63 %** de taux de conformité

### Maçonnerie :

**1** réparations de regards, de grilles  
ou d'avaloirs

**8** interventions électromécaniques  
sur les postes de refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Jussy :

Jussy, Flavy-le-Martel, Annois, Cugny et  
Montescourt-Lizerolles

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**54,5 km** d'eaux usées et **19** postes  
de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (9 900 EH) :

**69 %** de charge organique (2022)

**56 %** de charge hydraulique (2022)

**104 T** de boues épandues (2022)

Non conforme pour non atteinte des  
performances en azote et en phosphore

Convention avec Mondelez  
en cours de mise à jour

Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

Assiette de facturation : **2 334** abonnés  
pour **184 072 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural  
Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**

**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**1 675 ml** de curage (EU)

**50 ml** de curage (Epl)

**3** débouchages

### Inspection télévisée :

**402 ml** eaux usées (1 % du linéaire total)

**1** intervention électromécanique sur les postes de refoulement

## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Seraucourt-le-Grand :

Artemps, Castres, Contescourt, Dallon, Fontaine-lès-Clercs, Happencourt et Seraucourt-le-Grand

Exploitant : SAUR (hors Castres et Contescourt)

### Réseau d'assainissement séparatif :

**32,9 km** d'eaux usées et **1** poste de refoulement

**11,2 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (2 160 EH) :

**44 %** de charge organique (2022)

**59 %** de charge hydraulique (2022)

**18,8 T** de boues épandues

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **3,30 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **1 315**

abonnés pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Les rues du Maréchal et Chemin Vert ont fait l'objet d'une inspection télévisée de **402 ml** dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement.

# Aubigny aux Kaisnes

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Aubigny

**16 673 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**224**

Nombre d'abonnés

**115**

Prix de l'eau

**2,97 €**

Consommation moyenne

**180 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**99,7 %**

2021 : 98,3 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,01**

2021 : 0,05

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**14,2**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**0 fuite branchement**

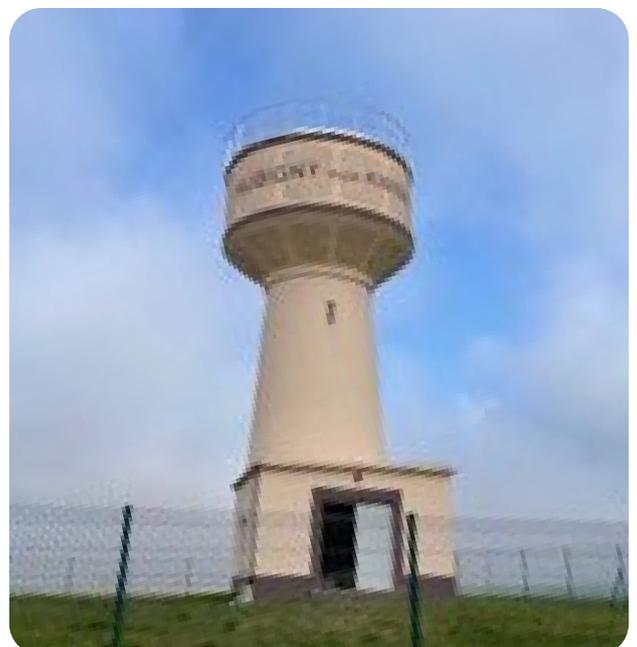
Indice de 0 fuite/1 000 bchts

**1 fuite canalisation**

Indice de 0,31 fuite/km

**Nettoyage réservoir**

Avril 2022





## 💧 Généralités :

### Système d'assainissement non collectif :

Aubigny-aux-Kaisnes et Villers-Saint-Christophe ainsi que des hameaux d'autres communes

### Contrôles :

**104** contrôles réalisés et **22** conformes

Taux de conformité de **11%**

**6** contrôles réalisés en 2022

## 💧 LES FAITS MARQUANTS :

L'Agglomération a adhéré depuis 2022 à la Charte Qualité ANC du Bassin Versant de la Somme.

Le Schéma Directeur d'Assainissement a été mis à jour et le raccordement collectif au système d'assainissement de Dury doit être étudié.

# Bray-Saint-Christophe

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural  
Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**

**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Maçonnerie :

**1** réparation de regards, de grilles ou d'avaloirs

### Electromécanique :

**1** contrôle sur le poste de refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Dury :

Bray-St-Christophe, Dury, Ollezy,  
Sommette-Eaucourt et Tugny-et-Pont

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**29,8 km** d'eaux usées et **14** postes  
de refoulement

**6,6 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (1 000 EH) :

**61 %** de charge organique (2022)

**70 %** de charge hydraulique (2022)

**3,5 T** de boues épandues

Conforme

 Part assainissement : **3,48 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés pour  
**122 214 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**12 870 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**251**

Nombre d'abonnés

**105**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**107,5l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**93,3 %**

2021 : 98,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,4**

2021 : 0,082

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**6,2**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**0 fuite branchement**

Indice de 0 fuite/1 000 bchts

**0 fuite canalisation**

**1** création de branchement AEP

**- 15 %** de volume facturé par  
rapport à 2021

## 🔹 INVESTISSEMENTS :

Étanchéification par injection  
de la station sous vide en  
contrat chez SUEZ pour un  
montant de

**12 819,00 € TTC**

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

Nettoyage de toutes les bâches

**12** contrôles et **51** passages ont eu  
lieu sur la station sous-vide avec en  
moyenne 20 m<sup>3</sup>/j

## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Seraucourt-le-Grand :

Artemps, Castres, Contescourt, Dallon, Fontaine-  
lès-Clercs, Happencourt et Seraucourt-le-Grand

Exploitant : SUEZ Castres et Contescourt

### Réseau d'assainissement séparatif :

**32,9 km** d'eaux usées et **1** poste  
de refoulement

**11,2 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (2 160 EH) :

**44 %** de charge organique (2022)

**59 %** de charge hydraulique (2022)

**18,8 T** de boues épandues

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **1 315** abonnés  
pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Le contrat d'exploitation a été  
renouvelé et attribué à SUEZ.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Clastres

**34 998 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**597**

Nombre d'abonnés

**273**

Prix de l'eau

**2,23 €**

Consommation moyenne

**131,6 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 77,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**1,7**

2021 : 2,39

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**8,8**

Type et catégorie de réseau

**Rural Acceptable**

## LES FAITS MARQUANTS :

### 1 fuite branchement

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

### 0 fuite canalisation

Indice de 0 fuite/km

Nettoyage réservoir

Avril 2022

Télésurveillance des chlorations

### 1 création de branchement AEP

+ 9 % de volume facturé  
par rapport à 2021



## 💧 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**296 ml** de curage EU

Passage hebdomadaire sur la station d'épuration et le poste de refoulement

### Maçonnerie :

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**9** réparations ou reprises sur le réseau d'eaux usées

**2** créations de boîtes de branchement

### Contrôle de conformité :

**3** habitations contrôlées

**5 %** des habitations contrôlées

**83 %** de taux de conformité

### Electromécanique :

**51** contrôles et entretien sur le poste de refoulement

## 💧 Généralités :

### Système d'assainissement de Clastres :

Clastres

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**4,4 km** d'eaux usées et **1** poste de refoulement

**3,3 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type lagunage (530 EH) :

**58 %** de charge organique (2022)

**72,5 %** de charge hydraulique (2022)

💧 Non conforme pour non atteinte des performances en MES

💧 Part assainissement : **1,52 € TTC/m<sup>3</sup>**

💧 Assiette de facturation : **256** abonnés pour **28 390 m<sup>3</sup>**



## 💧 LES FAITS MARQUANTS :

La réhabilitation de plusieurs regards en régie sur la station d'épuration de Clastres permettra à nouveau d'isoler chaque lagune en cas d'entretien.

La reconstruction de la station d'épuration est préconisée dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**12 870 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**61**

Nombre d'abonnés

**25**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**117 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**93,3 %**

2021 : 98,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,4**

2021 : 0,082

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**6,2**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**0 fuite branchement**

Indice de 0 fuites/1 000 bchts

**0 fuite canalisation**

**1** création de branchement AEP

- 15 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## **LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :**

### Hydrocurage :

Nettoyage de toutes les bâches

**12** contrôles et **51** passages ont eu lieu sur la station sous-vide avec en moyenne 20 m<sup>3</sup>/j

## **Généralités :**

### Systeme d'assainissement de Seraucourt-le-Grand :

Artemps, Castres, Contescourt, Dallon,  
Fontaine-lès-Clercs, Happencourt  
et Seraucourt-le-Grand

Exploitant : SUEZ Castres et Contescourt

### Réseau d'assainissement séparatif :

**32,9 km** d'eaux usées et **1** poste  
de refoulement

**11,2 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (2 160 EH) :

**44 %** de charge organique (2022)

**59 %** de charge hydraulique (2022)

**18,8 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés  
pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## **LES FAITS MARQUANTS :**

Le contrat d'exploitation a été renouvelé et attribué à SUEZ.

Cugny

## INVESTISSEMENTS :

Réalisation d'une desserte en assainissement de la rue de la Haut pour un montant de  
**370 080,20 € TTC**

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Contrôle de conformité :

**3** habitations contrôlées

**5 %** des habitations contrôlées

**86 %** de taux de conformité

### Maçonnerie :

**1** réparation de regards, de grilles ou d'avaloirs

**6** interventions électromécaniques sur les postes de refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Jussy :

Jussy, Flavy-le-Martel, Annois, Cugny et Montescourt-Lizerolles

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**54,5 km** d'eaux usées et **19** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (9 900 EH) :

**69 %** de charge organique (2022)

**56 %** de charge hydraulique (2022)

**104 T** de boues épandues (2022)

 Non conforme pour non atteinte des performances en azote et en phosphore

 Convention avec Mondelez en cours de mise à jour

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **2 334** abonnés pour **184 072 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**



**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027



## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**

**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**3 976 ml** de curage EU  
**2** débouchages

### Maçonnerie :

**1** réparation de regards, de grilles ou d'avaoires

### Electromécanique :

**8** interventions sur le poste de refoulement

### Inspection télévisée :

**1 420 ml** eaux usées (4 % du linéaire total)

## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Dury :

Bray-St-Christophe, Dury, Ollezy, Sommette-Eaucourt et Tugny-et-Pont

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**29,8 km** d'eaux usées et **14** postes de refoulement

**6,6 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (1 000 EH) :

**61 %** de charge organique (2022)

**70 %** de charge hydraulique (2022)

**3,5 T** de boues épandues

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **3,48 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **1 315** abonnés pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Plusieurs inspections télévisées ont été réalisées sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement : **1,4 km** pour l'inspection des rues d'Aubigny, de Tugny, d'Alva et Grande Rue.

# Essigny- le-Petit

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Essigny

**4 184 m<sup>3</sup>**

Qui alimente en partie le village

Nombre d'habitants  
desservis

**environ 100**

Nombre d'abonnés

**72**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**105,1 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**95,1 %**

2021 : 92 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,4**

2021 : 0,49

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**0 fuite branchement**

Indice de 0 fuite/1 000 bchts

**0 fuite canalisation**

Indice de 0 fuite/km

Nettoyage réservoir

Avril 2022

Télésurveillance des chlorations



## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**164,2 ml** de curage EU

**18** curages de postes de refoulement

### Contrôle de conformité :

**41 %** des habitations contrôlées

**92 %** de taux de conformité

### Inspection télévisée :

**164,2 ml** eaux usées



## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Des intrusions d'eaux claires parasites permanentes et un phénomène de ressuyage ont été identifiées sur le poste **1** d'Essigny-le-Petit. Les investigations sont programmées.

Les arrivées des postes de refoulement de Courcelle ont été inspectées afin de constater l'état et la vulnérabilité à **l'H2S**.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**684**

Nombre d'abonnés

**359**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 13,9 fuites/1 000 bchts

**1 fuite ventouse**

## **LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :**

### Hydrocurage :

**3,5 km** de curage EU

**18** curages de postes de refoulement

**3** chambres de dessablement

### Contrôle de conformité :

**23** habitations contrôlées

**23 %** des habitations contrôlées

**63 %** de taux de conformité

### Maçonnerie :

**5** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**2** boîtes de branchement

### Inspection télévisée :

**400 ml** eaux usées

**50 ml** Epl

## **Généralités :**

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## **LES FAITS MARQUANTS :**

Le curage du réseau d'eaux usées a été réalisé en **2022**.

Plusieurs inspections télévisées de **450 ml** ont été réalisées sur les réseaux allées des Pins, des Lilas et des Tilleuls ainsi que sur l'arrivée du poste de refoulement Pierre Curie.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Fontaine/ Fioulaine

**27 157 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**250**

Nombre d'abonnés

**134**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**107,3 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**95 %**

2021 : 91,6 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,4**

2021 : 0,71

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**6,6**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

### 0 fuite branchement

Indice de 0 fuites/1 000 bchts

### 0 fuite canalisation

Indice de 0 fuite/km

Nettoyage réservoir

Avril 2022

Télésurveillance des chlorations

- 10 % de volume facturé  
par rapport à 2021



## 💧 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**12** curages de postes de refoulement

### Contrôle de conformité :

**2** habitations contrôlées

**26 %** des habitations contrôlées

**43 %** de taux de conformité

### Maçonnerie :

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**2** réparations ou reprises sur le réseau d'eaux usées

## 💧 Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

💧 Conforme

💧 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

💧 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**





## **LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :**

### Hydrocurage :

**1** débouchage

**3012 ml** de curage EU

**756 ml** de curage Epl

**84 ml** et **8 m<sup>3</sup>** de curage de drains et d'ouvrages Epl

### Maçonnerie :

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

### Contrôle de conformité :

**2** habitations contrôlées

**4 %** des habitations contrôlées

**72 %** de taux de conformité

### Inspection télévisée :

**3 200 ml** eaux usées (6 % du linéaire total)

**460 ml** eaux pluviales

**15** interventions électromécaniques sur les postes de refoulement

## **Généralités :**

### Système d'assainissement de Jussy :

Jussy, Flavy-le-Martel, Annois, Cugny et Montescourt-Lizerolles

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**54,5 km** d'eaux usées et **19** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (9 900 EH) :

**69 %** de charge organique (2022)

**56 %** de charge hydraulique (2022)

**104 T** de boues épandues (2022)

 Non conforme pour non atteinte des performances en azote et en phosphore

 Convention avec Mondelez en cours de mise à jour

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **2 334** abonnés pour **184 072 m<sup>3</sup>**

## **LES FAITS MARQUANTS :**

Plusieurs inspections télévisées ont été réalisées sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement : rues de la Gare, Paul Caille, de l'Égalité, Roosevelt, Tortue, des Clichets, Roucher, Trois Ruelles, des Juifs et de la Grimousselle

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**500**

Nombre d'abonnés

**217**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

**1 fuite canalisation**

Indice de 0,08 fuite/km

**1 création de branchement AEP**

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**12** curages de postes de  
refoulement

### Contrôle de conformité :

**4** habitations contrôlées

**52 %** des habitations contrôlées

**56 %** de taux de conformité

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

# Fontaine-les-Clercs

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**



**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## **LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :**

**2** interventions électromécaniques  
sur les postes de refoulements

**Hydrocurage :**  
**40 ml** de fossé curé

## **Généralités :**

### **Système d'assainissement de Seraucourt-le-Grand :**

Artemps, Castres, Contescourt, Dallon,  
Fontaine-lès-Clercs, Happencourt et  
Seraucourt-le-Grand

Exploitant : SAUR (hors Castres et Contescourt)

### **Réseau d'assainissement séparatif :**

**32,9 km** d'eaux usées et **1** poste  
de refoulement

**11,2 km** d'eaux pluviales

### **Station d'épuration de type boues activées (2 160 EH) :**

**44 %** de charge organique (2022)

**59 %** de charge hydraulique (2022)

**18,8 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **3,30 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés  
pour **122 214 m<sup>3</sup>**

# Fontaine- Notre-Dame

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Fontaine/ Fioulaine

**27 157 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**383**

Nombre d'abonnés

**182**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**107,3 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**95 %**

2021 : 91,6 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,4**

2021 : 0,71

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**6,6**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

### **1 fuite branchement**

Indice de 3 fuites/1 000 bchts

### **0 fuite canalisation**

Indice de 0 fuite/km

Nettoyage réservoir

Avril 2022

Télésurveillance des chlorations

### **1 création de branchement AEP**

- 10 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

Hydrocurage :  
**130 ml** EU

**9** curages de postes de refoulement

Contrôle de conformité :  
**2** habitations contrôlées  
**2 %** des habitations contrôlées  
**33 %** de taux de conformité

Inspection télévisée :  
**7 ml** eaux usées

## Généralités :

Système d'assainissement de Gauchy :  
Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

Réseau d'assainissement séparatif :  
**398,5 km** d'eaux usées  
**190 km** d'eaux pluviales  
**104** postes de refoulement

Station d'épuration de type boues  
activées (136 250 EH) :  
**53 %** de charge organique (2022)  
**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**  
 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Harly

**1 105 535 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**5 216**

Nombre d'abonnés

**2 408**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**103,4 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**89 %**

2021 : 90,73 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,7**

2021 : 2,32

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**21,5**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**18 fuites branchement**

Indice de 7,5 fuites/1 000 bchts

**3 fuites** canalisation et **1 fuite**  
ventouse

**3 créations** de branchement AEP

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## 🔹 INVESTISSEMENTS :

Renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue Paul Langevin suite à un sinistre pour un montant de

**44 616,21 € HT**

Renouvellement d'une conduite EU Impasse des Iris suite à un effondrement pour un montant de

**10 477,20 € TTC**

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**7,9 km** EU

**1** chambre à sable

**18** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**7** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**1** réparation ou reprise sur le réseau d'eaux usées

**1** création de boîte de branchement

### Contrôle de conformité :

**14** habitations contrôlées

**7 %** des habitations contrôlées

**66 %** de taux de conformité

### Inspection télévisée :

**210 ml** eaux usées

## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Plusieurs inspections télévisées de **205 ml** ont été réalisées sur les réseaux d'eaux usées en aval des arrivées de postes de refoulement Branly et Plateau.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Harly

**1 105 535 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**1 274**

Nombre d'abonnés

**564**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**103,4 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**89 %**

2021 : 90,73 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,7**

2021 : 2,32

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**21,5**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**2 fuites branchement**

Indice de 3,6 fuites/1 000 bchts

**2 fuites canalisation**

**1** création de branchement AEP

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**160 m** EU

**1** chambre à sable

**5** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**4** réparations de regards, de grilles  
ou d'avaloirs

### Contrôle de conformité :

**16** habitations contrôlées

**9 %** des habitations contrôlées

**78 %** de taux de conformité

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

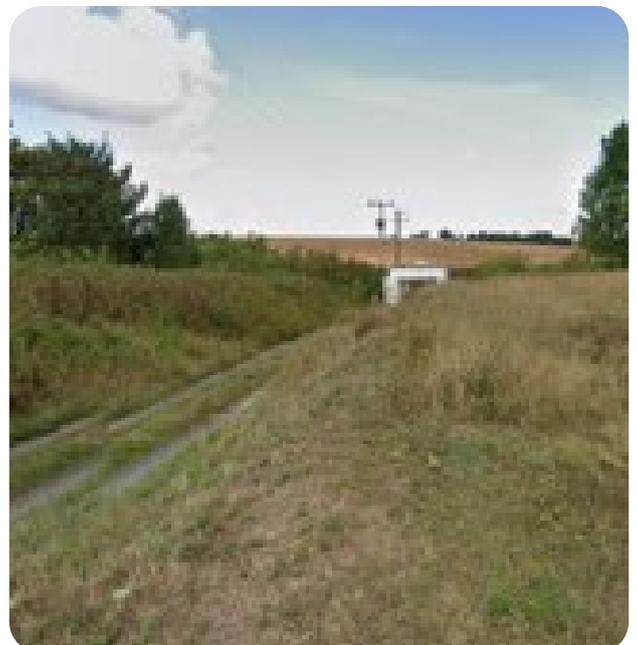
**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**

**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027



## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

Hydrocurage :  
**255 ml** de curage de fossé

**1** intervention électromécanique sur  
les postes de refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Seraucourt-le-Grand :

Artemps, Castres, Contescourt, Dallon,  
Fontaine-lès-Clercs, Happencourt et  
Seraucourt-le-Grand

Exploitant : SAUR (hors Castres et Contescourt)

### Réseau d'assainissement séparatif :

**32,9 km** d'eaux usées et **1** poste de  
refoulement

**11,2 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (2 160 EH) :

**44 %** de charge organique (2022)

**59 %** de charge hydraulique (2022)

**18,8 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **3,30 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés  
pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Harly

**1 105 535 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**1 567**

Nombre d'abonnés

**689**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**103,4 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**89 %**

2021 : 90,73 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,7**

2021 : 2,32

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**21,5**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**4 fuites branchement**

Indice de 5,8 fuites/1 000 bchts

**3 fuites canalisation**

**2 créations de branchement AEP**

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**50 m** EU

**1** chambre à sable

**15** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**3** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**2** réparations ou reprises sur le réseau d'eaux usées

**1** création de boîte de branchement

### Contrôle de conformité :

**3** habitations contrôlées

**25 %** des habitations contrôlées

**68 %** de taux de conformité

### Inspection télévisée :

**5 ml** eaux usées

**97 ml** eaux pluviales

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## LES FAITS MARQUANTS :

Une inspection télévisée de **205 ml** a été réalisée sur les réseaux d'eaux rue de Bourgogne.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Harly

**1 105 535 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**1 441**

Nombre d'abonnés

**616**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**103,4 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**89 %**

2021 : 90,73 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,7**

2021 : 2,32

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**21,5**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**9 fuites branchement**

Indice de 14,6 fuites/1 000 bchts

**1 fuite** accessoire et **1 fuite**  
canalisation

**2 créations** de branchement AEP

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## 💧 INVESTISSEMENTS :

Renouvellement des conduites et branchements d'eau potable des rues Terre Neuves, Frédérique Langlet et Sainte Hunigounde pour un montant de

**286 314,05 € HT**

Réhabilitation des réseaux d'assainissement par des techniques sans tranchée des rues Bachy, Budnick, F. Langlet, Saint Hunigounde, 8 mai 1945 et Gal Debenay pour un montant de

**481 294,35 € TTC**

## 💧 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**14** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**1** réparation de regards, de grilles ou d'avaloirs

**1** boîte de branchement

### Contrôle de conformité :

**1** habitation contrôlée

**30 %** des habitations contrôlées

**78 %** de taux de conformité

### Inspection télévisée :

**250 ml** eaux usées

## 💧 Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

💧 Conforme

💧 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

💧 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## 💧 LES FAITS MARQUANTS :

Plusieurs inspections télévisées de **250 ml** ont été réalisées sur les réseaux d'eaux en aval des arrivées des postes de refoulement de Picardie et Fontaine-Notre-Dame.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Jussy

**46 717 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**1 252**

Nombre d'abonnés

**541**

Prix de l'eau

**2,2 €**

Consommation moyenne

**127,4 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,2 %**

2021 : 90,08 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,9**

2021 : 1,88

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**15,5**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

### 0 fuite branchement

Indice de 0 fuite/1 000 bchts

### 1 fuite canalisation

Indice de 0,1 fuite/km

### Pompe de forage HS

Le forage Cité a alimenté pendant  
5 mois la commune

Télesurveillance des chlorations

**2 créations de branchement AEP**



## **LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :**

### Hydrocurage :

**4** débouchages

**105 ml** de curage EU

### Maçonnerie :

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**1** création de boîte de branchement

### Contrôle de conformité :

**3** habitations contrôlées

**2 %** des habitations contrôlées

**86 %** de taux de conformité

**7** interventions électromécaniques sur les postes de refoulement

## **Généralités :**

### Système d'assainissement de Jussy :

Jussy, Flavy-le-Martel, Annois, Cugny et Montescourt-Lizerolles

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**54,5 km** d'eaux usées et **19** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (9 900 EH) :

**69 %** de charge organique (2022)

**56 %** de charge hydraulique (2022)

**104 T** de boues épandues (2022)

 Non conforme pour non atteinte des performances en azote et en phosphore

 Convention avec Mondelez en cours de mise à jour

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **2 334** abonnés pour **184 072 m<sup>3</sup>**

## **LES FAITS MARQUANTS :**

Découverte de **3 tampons** d'assainissement dans la rue Jean-Baptiste Renard.

Réunions de préparation de la convention de Mondelez.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**830**

Nombre d'abonnés

**369**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

### **2 fuites branchement**

Indice de 5,4 fuites/1 000 bchts

### **2 fuites canalisation**

Indice de 0,08 fuite/km

### **2 créations de branchement AEP**

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**5,57 km** d'eaux usées

**16** curages de postes de  
refoulement

### Maçonnerie :

**1** réparation de regards, de grilles ou  
d'avaloirs

**3** réparations ou reprises de regards  
ou de boîtes de branchement

**Création** d'une purge

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Marcy

**8 621 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**181**

Nombre d'abonnés

**80**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**95,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**81,3 %**

2021 : 63 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,3**

2021 : 7,04

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**10,1**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

### 5 fuites branchement

Indice de 67 fuites/1 000 bchts

### 0 fuite canalisation

Indice de 0 fuite/km

Nettoyage réservoir

Avril 2022

Renouvellement des compteurs de  
forage et de distribution : 24/11/2022

Le rendement de Marcy est devenu  
conforme au Grenelle II



## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

**Hydrocurage :**  
**822 ml** de curage

Passage hebdomadaire sur la station d'épuration

**Maçonnerie :**  
**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs  
**2** réparations ou reprises sur le réseau d'eaux usées

**Electromécanique :**  
**51** contrôles et entretien sur la station d'épuration

## 🔹 Généralités :

**Système d'assainissement de Marcy :**  
Marcy

Exploitant : CASQ

**Réseau d'assainissement séparatif :**  
**2,6 km** d'eaux usées  
**1** poste de refoulement  
**417 m** d'eaux pluviales

**Station d'épuration de type boues activées (270 EH) :**

**20 %** de charge organique (2022)  
**42 %** de charge hydraulique (2022)

🔹 Non conforme pour non atteinte des performances en MES

🔹 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **75** abonnés pour **6 237 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Les charges en entrée de station d'épuration sont en dessous du domaine de traitement garanti (**33 %**) :

- Diminution des performances d'abattement de pollution,
- Observation des analyses de 2023 afin de confirmer ou non cette sous-charge,
- Mise en place d'une campagne pluriannuelle de contrôle de bon raccordement pour améliorer le taux de raccordement,
- Réalisation d'inspections télévisées (**822 ml**).

# Mesnil-Saint-Laurent

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Mesnil

**25 877 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**480**

Nombre d'abonnés

**203**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**111,9 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**92 %**

2021 : 90,7 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**1,3**

2021 : 2,32

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**15,1**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

### **3 fuites branchement**

Indice de 15 fuites/1 000 bchts

### **0 fuite canalisation**

Indice de 0 fuite/km

Réhabilitation du réservoir

Nettoyage réservoir : Mai 2022

Télésurveillance des chlorations

**2 créations de branchement AEP**

+ 9 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**6** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**5** réparations ou reprises sur le  
réseau EU

**1** boîte de branchement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

# Montescourt Lizerolles

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Montescourt  
Village et Cité

**87 518 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**1 608**

Nombre d'abonnés

**787**

Prix de l'eau

**2,62 €**

Consommation moyenne

**87,5 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**92,3 %**

2021 : 99 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2**

2021 : 0,05

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**16,7**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

### 3 fuites branchement

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

### 1 fuite canalisation

Indice de 0,11 fuite/km

- 5 % de volume facturé  
par rapport à 2021

Télesurveillance des chlorations

2 créations de branchement AEP

Le forage Cité a alimenté pendant  
5 mois la commune de Jussy



## 🔹 INVESTISSEMENTS :

Renouvellement des conduites et branchements d'eau potable de l'avenue Louis Seblin et de la rue Valentine Théry pour un montant de  
**365 318,11€ HT**

Renouvellement d'un réseau fuyard d'assainissement Avenue de la Victoire pour un montant de  
**44 369,20 € TTC**

Reconstruction d'un réseau d'eaux usées rue de Clastres pour une mise en conformité et réduction de la pollution au milieu naturel pour un montant de  
**102 697,61 € TTC**

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**7,7 km** de curage EU  
**2** bouchons

### Maçonnerie :

**6** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs  
**1** boîte de branchement

### Inspection télévisée :

**7 730 ml** eaux usées (14 % du linéaire total)

### Contrôle de conformité :

**6** habitations contrôlées  
**4 %** des habitations contrôlées  
**68 %** de taux de conformité

**12** interventions électromécaniques sur les postes de refoulement

## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Jussy :

Jussy, Flavy-le-Martel, Annois, Cugny et Montescourt-Lizerolles

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**54,5 km** d'eaux usées et **19** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (9 900 EH) :

**69 %** de charge organique (2022)

**56 %** de charge hydraulique (2022)

**104 T** de boues épandues (2022)

🔹 Non conforme pour non atteinte des performances en azote et en phosphore

🔹 Convention avec Mondelez en cours de mise à jour

🔹 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **2 334** abonnés pour **184 072 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Création d'une boîte de branchement Paul Sebbe avec la pose d'une antenne en accotement sur **40 m.**

Fin du schéma Directeur d'Assainissement

Inspection télévisée de **7,5 km** de la cité Seblin des rues Paul Desmoulin, Charles Seblin, rue de Clastres et avenue de la Victoire dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**566**

Nombre d'abonnés

**300**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

### **3 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

### **1 fuite canalisation**

Indice de 0,11 fuite/km

- 5 % de volume facturé  
par rapport à 2021

Télésurveillance des chlorations

**2 créations de branchement AEP**

Le forage Cité a alimenté pendant  
5 mois la commune de Jussy

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**12** curages de postes de  
refoulement

### Maçonnerie :

**1** réparation ou reprise sur  
le réseau EU

**1** réparation de regards, de grilles  
ou d'avaloirs

### Contrôle de conformité :

5 habitations contrôlées  
55 % des habitations contrôlées  
85 % de taux de conformité

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

# Neuville- Saint-Amand

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Harly

**1 105 535 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**849**

Nombre d'abonnés

**397**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**103,4 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**89 %**

2021 : 90,73 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,7**

2021 : 2,32

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**21,5**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**2 fuites accessoire**

**2 créations de branchement AEP**

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**12** curages de postes de  
refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme,  
Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly,  
Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt,  
Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy  
et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**

**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**80 ml** de curage EU

**300 ml** de curage de fossé

### Electromécanique :

**8** interventions sur le poste de  
refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Dury :

Bray-St-Christophe, Dury, Ollezy,  
Sommette-Eaucourt et Tugny-et-Pont

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**29,8 km** d'eaux usées et **14** postes  
de refoulement

**6,6 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (1 000 EH) :

**61 %** de charge organique (2022)

**70 %** de charge hydraulique (2022)

**3,5 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **3,48 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés  
pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## LES FAITS MARQUANTS :

La réfection d'un exutoire d'eaux  
pluviales par l'Agglomération  
du Saint-Quentinois a été  
réalisée su niveau de la rue des  
Mulquiniers.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**711**

Nombre d'abonnés

**276**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

### **4 fuites branchement**

Indice de 14,5 fuites/1 000 bchts

### **2 fuites canalisation**

Indice de 0,08 fuite/km

### **2 créations de branchement AEP**

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**4 km** de réseau d'eaux usées

**14** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**5** réparations ou reprise sur le réseau EU

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**1** création de boîte de branchement

### Contrôle de conformité :

**15 %** des habitations contrôlées

**73 %** de taux de conformité

## 🔹 Généralités :

### Systeme d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Plusieurs riverains subissent des odeurs nauséabondes en provenance du réseau d'eaux usées. L'Agglomération a cherché les origines de ces problématiques tout en menant des actions correctives pour atténuer la nuisance (création d'une purge, mise en place de tampons ventilés, réglage des postes de refoulement et du traitement H2S, travaux chez l'habitant, ...)

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**291**

Nombre d'abonnés

**138**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

**0 fuite canalisation**

Indice de 0 fuite/km

**1** création de branchement AEP

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**4** curages de postes de refoulement

### Inspection télévisée :

**200 ml** eaux usées

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés  
pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## LES FAITS MARQUANTS :

La dalle du poste de refoulement a fait l'objet de reprise et la nouvelle armoire de commande posée.

Une inspection de l'aval de l'arrivée du poste de refoulement d'Essigny a été réalisée.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**505**

Nombre d'abonnés

**254**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**122,2 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,7**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau

**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

**1 fuite branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**0 fuite canalisation**

Indice de 0 fuite/km

- 4 % de volume facturé  
par rapport à 2021

## INVESTISSEMENTS :

Renouvellement des conduites et branchements d'eau potable de la rue du Calvaire pour un montant de **77 706,67 € HT**

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**12** curages de postes de refoulement

### Maçonnerie :

**4** réparations ou reprise sur le réseau EU

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

### Contrôle de conformité :

**29 %** des habitations contrôlées

**96 %** de taux de conformité

## Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

 Conforme

 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

# Saint- Quentin

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Tour Y Val

**3 079 975 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**53 100**

Nombre d'abonnés

**21 238**

Prix de l'eau

**2,71 €**

Consommation moyenne

**112,8 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**84,1 %**

2021 : 84,9 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**5,6**

2021 : 5,26

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**29,8**

Type et catégorie de réseau  
**Intermédiaire Mauvais**

## LES FAITS MARQUANTS :

**264 fuites branchement**

Indice de 12,4 fuites/1 000 bchts

**42 fuites** canalisation  
et **7 fuites** accessoires

**71 créations** de branchement AEP

Réhabilitation en cours du  
réservoir Delmotte

## INVESTISSEMENTS :

Renouvellement des branchements d'eau  
potables des rues de Paris (TR2), Nordet,  
Raquette Blanchot, Joséphine et Martigny,  
des conduites et branchements des rues  
Cimenterie, Desjardins, ainsi que des travaux  
structurant sur la rue Victor Basch

montant global de

**799 955,79 € HT**

Sécurisation des ressources de Tour Y val et  
de Chocquart par la réalisation d'une  
intercommunication pour un montant de

**2 887 207,61 € HT**

## 💧 INVESTISSEMENTS :

Travaux de réhabilitation traditionnelle des réseaux d'assainissement des rues Bailleux, de Guise, Nordet, Pontoile, Blanchot, Joséphine, Martigny, rue de Paris (TR1) et Bash pour un montant global de  
**384 252,37 € TTC**

Travaux de réhabilitation du réseau sans tranchée de la rue de Paris TR2 pour un montant de  
**152 676,93€ TTC**

Réalisation d'une desserte en assainissement des rue Cimenterie et Thellier Desjardins pour un montant de  
**370 000,00 € TTC**

## 💧 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**34 km** de curage d'eaux usées

**570 ml** de curage d'Epl

Nettoyage de **24** chambres à sable

**93** curages de postes de refoulement

**15** créations de boîtes de branchement

**1** réparation de conduite

### Maçonnerie :

**78** réparations ou reprise sur le réseau EU

**62** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

### Contrôle de conformité :

**216** contrôles de branchement

**5 %** des habitations contrôlées

**80 %** de taux de conformité

### Inspection télévisée :

**4,4 km** d'eaux usées

**1,5 km** d'eaux pluviales

## 💧 Généralités :

### Système d'assainissement de Gauchy :

Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Fonsomme, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Harly, Homblières, Lesdins, Mesnil-St-Laurent, Morcourt, Neuville-St-Amand, Omissy, Remaucourt, Rouvroy et Saint-Quentin

Exploitant : CASQ

### Réseau d'assainissement séparatif :

**398,5 km** d'eaux usées

**190 km** d'eaux pluviales

**104** postes de refoulement

### Station d'épuration de type boues activées (136 250 EH) :

**53 %** de charge organique (2022)

**41 %** de charge hydraulique (2022)

💧 Conforme

💧 Part assainissement : **2,56 € TTC/m<sup>3</sup>**

💧 Assiette de facturation : **15 506** abonnés pour **1 565 554 m<sup>3</sup>**

## 💧 LES FAITS MARQUANTS :

La régie assainissement a réalisé en régie **7** boîtes de branchement.

Une opération de maintenance au poste A a permis de réaliser des réparations sur les dégrilleurs et éviter le rejet de macrodéchet dans l'environnement.

Une inspection télévisée a été réalisée dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement sur **500 m** à l'Avenue du Général de Gaulle.

Une inspection télévisée et des contrôles de branchement ont été réalisés dans le cadre de l'amélioration de la qualité des eaux de baignade avenue Léo Lagrange.

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Saint-Simon

**25 555 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**651**

Nombre d'abonnés

**278**

Prix de l'eau

**2,92 €**

Consommation moyenne

**89 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**97 %**

2021 : 95,7 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,26**

2021 : 0,4

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**8,4**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

## LES FAITS MARQUANTS :

**2 fuites branchement**

Indice de 0,08 fuites/1 000 bchts



**Délégation de  
service public**

01/01/2017 au 31/12/2028

## **LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :**

### Hydrocurage :

**3 075 ml** de curage EU en régie  
**740 ml** de curage EU par VEOLIA

### Maçonnerie :

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**2** réparations ou reprises sur le réseau d'eaux usées

### Electromécanique :

**24** interventions sur la station d'épuration

**3** interventions sur le poste de refoulement

## **Généralités :**

Systeme d'assainissement de Saint-Simon :  
Saint-Simon

Exploitant : VEOLIA

### Réseau d'assainissement séparatif :

**5,8 km** d'eaux usées

**1** poste de refoulement

**2,3 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (717 EH) :

**43 %** de charge organique (2022)

**70,8 %** de charge hydraulique (2022)

**6,2 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **3,30 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **240** abonnés  
pour **19 963 m<sup>3</sup>**

## **LES FAITS MARQUANTS :**

Plusieurs bouchons ont été identifiés au niveau de la rue de la Paturelle (faible pente).

La reconstruction de la station d'épuration est préconisée dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement.

# Seraucourt- le-Grand

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**



**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## 🔹 INVESTISSEMENTS :

Renouvellement des conduites en encorbellement du pont du canal pour un montant de  
**74 300,82 € TTC**

## 🔹 LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**637 ml** EU

**2** débouchages

### Inspection télévisée :

**946 ml** eaux usées  
(3 % du linéaire total)

### Maçonnerie :

**2** réparations de regards, de grilles ou d'avaloirs

**15** interventions électromécaniques sur les postes de refoulement

## 🔹 Généralités :

### Système d'assainissement de Seraucourt-le-Grand :

Artemps, Castres, Contescourt, Dallon, Fontaine-lès-Clercs, Happencourt et Seraucourt-le-Grand

Exploitant : SAUR (hors Castres et Contescourt)

### Réseau d'assainissement séparatif :

**32,9 km** d'eaux usées et **1** poste de refoulement

**11,2 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (2 160 EH) :

**44 %** de charge organique (2022)

**59 %** de charge hydraulique (2022)

**18,8 T** de boues épandues

🔹 Conforme

🔹 Part assainissement : **3,30 € TTC/m<sup>3</sup>**

🔹 Assiette de facturation : **1 315** abonnés pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## 🔹 LES FAITS MARQUANTS :

Les rues du Vieux Moulin, du Hamel, Impasse du Hamel et de Fontaine les Clercs ont fait l'objet d'une inspection télévisée de **950 ml** dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement.

# Sommette- Eaucourt

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**

**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**1 785 ml** EU de curage

### Electromécanique :

**3** interventions sur le poste  
de refoulement

## Généralités :

### Système d'assainissement de Dury :

Bray-St-Christophe, Dury, Ollezy,  
Sommette-Eaucourt et Tugny-et-Pont

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**29,8 km** d'eaux usées et **14** postes  
de refoulement

**6,6 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (1 000 EH) :

**61 %** de charge organique (2022)

**70 %** de charge hydraulique (2022)

**3,5 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **3,48 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés  
pour **122 214 m<sup>3</sup>**

# Tugny et Pont

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage d'Happencourt

**174 126 m<sup>3</sup>**

Nombre d'habitants  
desservis

**2 876**

Nombre d'abonnés

**1 238**

Prix de l'eau

**1,8 € TTC/m<sup>3</sup>**

Consommation moyenne

**108 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**73,4 %**

2021 : 72,41 %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**2,6**

2021 : 2,56

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,18**

Type et catégorie de réseau

**Rural Médiocre**

## LES FAITS MARQUANTS :

**5 fuites branchement**

Indice de 4 fuites/1 000 bchts

**5 fuites canalisation**



**Délégation de  
service public**

16/01/2015 au 15/01/2027

## LES INDICATEURS DE LA COMMUNE :

### Hydrocurage :

**615 ml** EU de curage  
**1** débouchage

### Electromécanique :

**6** interventions sur le poste de refoulement

### Inspection télévisée :

**585 ml** d'inspection du réseau d'eaux usées (1%)

## Généralités :

### Système d'assainissement de Dury :

Bray-St-Christophe, Dury, Ollezy, Sommette-Eaucourt et Tugny-et-Pont

Exploitant : SAUR

### Réseau d'assainissement séparatif :

**29,8 km** d'eaux usées et **14** postes de refoulement

**6,6 km** d'eaux pluviales

### Station d'épuration de type boues activées (1 000 EH) :

**61 %** de charge organique (2022)

**70 %** de charge hydraulique (2022)

**3,5 T** de boues épandues

 Conforme

 Part assainissement : **3,48 € TTC/m<sup>3</sup>**

 Assiette de facturation : **1 315** abonnés pour **122 214 m<sup>3</sup>**

## LES FAITS MARQUANTS :

Les rues des Près et Grande Rue ont fait l'objet d'une inspection télévisée de **585 ml** dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement.

# Villers-Saint-Christophe

## LES CHIFFRES CLÉS :

Origine de l'eau  
Forage de Villers

**32 761 m<sup>3</sup>**

Dont 13 749 m<sup>3</sup> vendus à Douilly

Nombre d'habitants  
desservis

**651**

Nombre d'abonnés

**209**

Prix de l'eau

**1,9 €**

Consommation moyenne

**107 l/jour/hab**

## LES INDICATEURS :

Rendement de réseau

**95,1 %**

2021 : XX %

Indice linéaire de perte  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**0,7**

2021 : 1,89

Indice linéaire de consommation  
(m<sup>3</sup>/jour/km)

**7,4**

Type et catégorie de réseau

**Rural Bon**

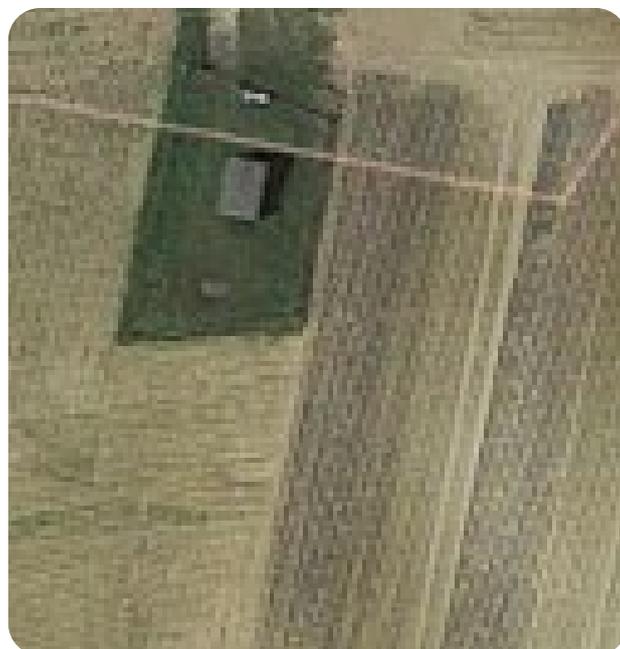
## LES FAITS MARQUANTS :

**1 fuite canalisation**

**1 création de branchement AEP**

**Délégation de  
service public**

1/08/2013 au 30/06/2028



## **Généralités :**

**Systèmes d'assainissement non collectif :**  
Aubigny-aux-Kaisnes et Villers-Saint-Christophe  
ainsi que des hameaux d'autres communes

### **Contrôles :**

**178** contrôles réalisés et **68** conformes

Taux de conformité de **38 %**

**8** contrôles réalisées en 2022

Curage de mares de gestion des eaux pluviales

